

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique  
Université de Belhadj Bouchaib - Ain Témouchent  
Faculté des Lettres, Langues et Sciences Sociales  
Département des Lettres et langues française



**Mémoire de fin d'étude en vue d'obtention de master  
en langue française  
Spécialité : didactique du FLE**

**La prise de parole comme outil de réussite dans  
l'enseignement / Apprentissage de l'oral.  
Cas des apprenants de 4<sup>ème</sup> année moyenne du CEM Bensafi Safi-  
Ain Témouchent.**

**Présenté par les étudiantes :**  
ZEGAR Marwa  
MEDJADI Zineb

**Sous la direction de**  
Dr. ISSAD Djawida

Membres de jury

<b>Nom et prénom</b>	<b>Grade</b>	
<i>Dre BALOUADI Fatima</i>	MCA	Présidente
<i>Dre ISSAD Djawida</i>	MCA	Encadrante et rapporteuse
<i>M. BELKADI Mokhtar</i>	MAA	Examineur

**Année universitaire : 2022- 2023**



---

## DEDICACES

- Chère maman, quelle que soit ma conduite et mes paroles, je ne saurais jamais te remercier suffisamment comme il se doit. Ta tendresse m'enveloppe, ta bienveillance me guide et ta présence à mes côtés a toujours été ma principale source de force pour surmonter les multiples obstacles de la vie.
- Cher papa, tu as toujours été là pour me soutenir et m'encourager. Que ce travail exprime ma gratitude et ma reconnaissance à ton égard.
- À mes chers frères, Zine Adin, Zakaria et Nadjib, que Dieu vous comble de santé, de bonheur, de courage et surtout de réussite.

*ZEGAR Marwa*

- Je dédie ce modeste travail à ceux qui, peu importe les mots utilisés, ne pourront jamais comprendre toute l'étendue de mon amour sincère. Leur reconnaissance est une expression de gratitude.
- À ma chère et adorable mère, qui a enduré des souffrances pour m'épargner les miennes, qui n'a jamais refusé mes demandes et qui a déployé tous les efforts pour mon bonheur.
- À mon cher père, un don précieux de Dieu, à qui je dois ma vie, ma réussite et tout mon respect.  
À mes sœurs Imane, Bouchra, Ritej, et mes frères Ali et Mohamed, ainsi qu'à mon mari Kader, qui m'ont encouragée et soutenue tout au long de mes études.
- Je n'oublie pas de mentionner le Dre ISSAD Djawida et ma binôme Marwa, pour leur soutien moral, leur patience et leur compréhension tout au long de ce projet.

*MEDJADI Zineb*

---

## REMERCIEMENTS

Nous sommes profondément reconnaissants envers Dieu le tout-puissant de nous avoir accordé la santé et la volonté nécessaires pour entreprendre et mener à terme ce mémoire.

Tout d'abord, nous tenons à exprimer notre sincère gratitude envers Dre ISSAD Djawida, dont l'accompagnement et les conseils ont été indispensables à la réalisation de ce travail. Sans son encadrement, ses orientations et ses précieuses suggestions tout au long du processus, ce mémoire n'aurait pas été aussi enrichissant et abouti. Nous lui exprimons notre plus profonde reconnaissance.

Nos remerciements les plus chaleureux s'adressent également à l'ensemble des enseignants qui ont contribué à notre formation au cours de ces cinq dernières années. Leur expertise, leur dévouement et leurs enseignements ont été des piliers essentiels dans notre parcours académique, et nous leur en sommes extrêmement reconnaissants.

Nous souhaitons également adresser nos remerciements à tous les membres du jury qui ont accepté d'évaluer ce modeste travail. Nous sommes profondément reconnaissants envers eux pour leur investissement et leur contribution à notre travail.

À tous ces intervenants, nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance, notre respect et notre gratitude sincère. Leur soutien indéfectible et leurs précieux apports ont largement contribué à la réalisation de ce mémoire et ont été une source d'inspiration constante pour nous. Nous leur en sommes infiniment reconnaissants.

## TABLE DES MATIERES

Introduction générale.....	01
----------------------------	----

### PREMIER CHAPITRE

#### L'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE

-Introduction.....	06
1 La didactique de l'oral.....	07
1.1. Description de la didactique de l'oral.....	07
1.2 Qu'est-ce que l'oral.....	08
1.2.1 Notion historique.....	08
1.2.2 Définition de l'oral.....	09
1.2.3 Les coordonnées de l'oral.....	10
1.2.3.1 La coordonnée linguistique.....	11
1.2.3.2 La coordonnée discursive.....	12
1.2.3.3 La coordonnée référentielle.....	13
1.2.3.4 La coordonnée socioculturelle.....	14
2. Bénéfice de l'enseignement de l'oral dans une classe de FLE.....	14
2.1 L'enseignement du FLE en Algérie.....	15
2.1.1 Les expériences globales d'un apprenant de 4ème année moyenne	16
2.1.2 Présentation du manuel scolaire de la 4ème moyenne .....	17
3. Les activités orales dans une classe de FLE.....	19
3.1 Qu'est-ce qu'une compétence ?.....	20
3.1.1 La compréhension de l'oral.....	22
3.1.2 Entendre pour comprendre.....	22
3.2 Les types d'entendre.....	23
-Conclusion.....	24

---

**DEUXIEME CHAPITRE**

**La prise de parole dans une classe de FLE**

-Introduction.....	26
1. Qu'est-ce que la prise de parole ?.....	27
1.1 La parole.....	28
1.2 L'intérêt de la parole.....	28
1.3 La classe comme excellent lieu d'interaction.....	29
2. Les modalités de la prise de parole.....	30
3. Les difficultés de la prise de parole.....	30
3.1. Les difficultés psychologiques.....	31
3. 2 Les obstacles familiaux et sociaux.....	32
3. 3 Les obstacles pédagogiques et didactiques.....	33
4. Comment améliorer les compétences d'expression orale chez l'apprenant.....	33
4.1 Qu'est-ce que la motivation.....	34
4.2 La prise de parole et les activités ludiques.....	35
4.3 L'activité collective.....	37
-Conclusion.....	39

**TROISIEME CHAPITRE**

**Présentation et Analyse des résultats**

-Introduction.....	41
1. Présentation générale du cadre de l'enquête.....	41
1.1 Le public visé.....	41
1.2 Démarche de l'enquête.....	41
1.3 Présentation de questionnaire.....	42
1.3.1 Présentation de questionnaire destiné aux enseignants .....	42
1.2.1 Présentation de questionnaire destiné aux apprenants .....	43
2. Constat des informations générales des enseignants interrogés.....	43
3. Problèmes rencontrés.....	46
4. Analyse du questionnaire des enseignants.....	46

5. Analyse du questionnaire des apprenants.....	52
-Synthèse.....	56
-Conclusion générale.....	58
-Bibliographie.....	60
-Annexe.....	63
-Résumé.....	66

## **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

Aujourd'hui, l'apprentissage d'une langue étrangère représente une conception nouvelle comparée à ce qu'elle était auparavant dans le monde entier, en conséquence du développement de la technologie et de la mondialisation.

En didactique des langues, l'apprentissage de chaque langue est basé sur deux axes fondamentaux qui sont l'oral et l'écrit. Les élèves doivent être capables d'écrire et de parler en même temps. Ainsi, le but d'apprendre une langue étrangère comme le français est de former un élève qui peut produire des textes à l'écrit et s'exprimer oralement. A cet égard, MEROT (1992), affirme que :

«la faculté de communiquer et d'argumenter à l'oral est un facteur essentiel de réussite sociale et professionnelle, alors qu'à l'inverse l'absence d'apprentissage de l'oral explique bien des échecs ».<sup>1</sup>

L'oral représente un élément essentiel dans l'apprentissage d'une langue étrangère car il permet aux apprenants de communiquer aisément dans cette langue dans différentes situations de communication. Il constitue aussi un facteur de réussite sociale et professionnelle, car savoir s'exprimer oralement permet de s'ouvrir sur le monde et de découvrir les différentes cultures du monde. En didactique de langue, il désigne :

« Le domaine de l'enseignement de la langue qui comporte l'enseignement de la spécificité de la langue orale et son apprentissage au moyen d'activités d'écoute et de production conduits à partir de textes sonores si possibles authentiques »<sup>2</sup>

Malgré les efforts déployés par les enseignants de FLE dans tous les cycles, l'élève ne peut pas toujours s'exprimer oralement ni parler spontanément. L'apprentissage du français langue étrangère permet donc d'acquérir des compétences communicatives.

Ainsi, le choix de notre thème de recherche n'est pas anodin, car il vient tout d'abord de notre propre expérience pendant nos études dans les quatre cycles (primaire, moyen, secondaire et universitaire).

---

<sup>1</sup> Houdart-Merot, V., (1992), *Des méthodes pour le lycée, pédagogie pour demain*, Paris : Hachette éducation, p.98.

<sup>2</sup> Charraudeau P et Mangonneau D, 2000, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, p.145.



En tant que futurs étudiants et enseignants en FLE, nous devons toujours être conscients des développements qui surviennent dans le domaine de l'enseignement/apprentissage. Nous avons échangé des idées avec des enseignants de toutes les wilayas à travers les réseaux sociaux sur les problèmes éducatifs. Parmi les problèmes qui nous ont inspirés à choisir notre sujet, il y a notamment la réticence des apprenants à parler.

## **1. PROBLÉMATIQUE**

BEAUD (2006) dans son livre *L'art de la thèse*, définit la problématique comme :

« L'ensemble construit autour d'une question principale, des hypothèses et des ligne d'analyse qui permettront de traiter le sujet. »<sup>3</sup>

La compréhension et l'expression orale sont des compétences qui se situent au début du processus et qui permettent de s'exprimer oralement dans une langue et dans des situations communicatives. À partir des années soixante, les chercheurs ont commencé de plus en plus à s'intéresser aux processus mentaux mis en œuvre lors de l'activité de compréhension orale et également lors de l'expression orale.

Nous avons décidé d'entreprendre un travail de recherche dans le domaine de la didactique de l'oral, car nous estimons qu'il s'agit d'un domaine important à explorer. Notre problématique portera sur la façon de déclencher la prise de parole chez les apprenants, et nous nous poserons la question des stratégies qui peuvent y contribuer.

Notre travail de recherche se concentre sur un objectif principal qui peut être résumé en une question : en quoi la prise de parole peut-elle être bénéfique pour l'apprentissage du FLE en général et de l'oral en particulier ?

## **2. HYPOTHÈSES**

Selon QUIVY et CAMPENHOUDT (1995) :

« L'hypothèse se présente comme une réponse provisoire à la question spécifique de recherche »<sup>4</sup>

---

<sup>3</sup> Baud M., 2006, *L'art de la thèse*, Paris, La découverte, p.11.

<sup>4</sup> Quivy R et Campenhoudt LV., 1955 *Manuel de recherche en sciences sociale*, Paris, Dunod, p.119.

La présentation de l'hypothèse constitue une étape cruciale de la recherche car elle propose une ou plusieurs pistes de réponse à la question de recherche. Dans notre travail, la question centrale est la suivante :

Comment la prise de parole peut-elle aider l'apprenant dans son apprentissage du FLE, notamment en ce qui concerne l'oral ?

Nous formulons donc trois hypothèses que nous chercherons à valider dans notre travail de recherche. Tout d'abord, nous postulons que le travail en groupe incite l'apprenant à prendre la parole. De plus, nous estimons que le temps alloué aux élèves pour s'exprimer est suffisant. Enfin, nous considérons que les activités de compréhension orale sont indispensables pour permettre à l'élève d'acquérir des compétences réelles en langue étrangère.

### **3. MÉTHODOLOGIE DE LA RECHERCHE**

La méthodologie d'une recherche décrit la façon dont elle est menée, y compris les techniques utilisées pour recueillir et analyser les données. Dans notre travail de recherche, nous cherchons à explorer le rôle de la prise de parole dans l'enseignement et l'apprentissage du FLE, ainsi que l'impact de la motivation et du travail collectif sur l'incitation des apprenants à parler. Nous utiliserons une approche méthodologique en deux parties, à la fois descriptive et analytique, en utilisant un questionnaire en ligne. Ce questionnaire sera adressé aux enseignants de la wilaya d'Ain Témouchent pour recueillir leurs opinions sur la prise de parole en classe.

Nous avons élaboré deux questionnaires différents : l'un pour les enseignants et l'autre pour les élèves de quatrième année moyenne. Notre travail de recherche se compose de trois chapitres. Le premier chapitre de notre recherche portera sur les thèmes généraux de la didactique de l'oral, de l'importance de l'enseignement oral en FLE et des activités de l'oral. Nous commencerons par définir l'oral et ses composantes, puis nous parlerons du statut de l'oral dans l'enseignement/apprentissage du FLE en Algérie, en mentionnant les compétences que doit acquérir l'apprenant et en présentant le programme scolaire de la 4<sup>ème</sup> année moyenne. Nous aborderons également les deux

grandes compétences de la compréhension orale et de l'expression orale, tout en citant les étapes de la bonne écoute.

Le deuxième chapitre traitera de la définition de la prise de parole, de ses conditions et obstacles, ainsi que de la libération de l'expression orale chez l'apprenant. Nous présenterons un aperçu général sur la notion principale de notre recherche, puis nous parlerons de la valeur de la parole dans l'enseignement/apprentissage du FLE, des conditions de la prise de parole et des différents obstacles qui empêchent l'apprenant de s'exprimer oralement. Ensuite, nous aborderons le concept de la motivation, des activités ludiques et du travail collectif comme des stratégies pour aider l'apprenant à prendre la parole.

Le dernier chapitre de notre recherche sera consacré au contexte général de notre recherche, à l'analyse et l'interprétation des résultats de notre enquête sur le terrain. Nous présenterons la démarche suivie pour l'enquête, la description du public ciblé et la présentation des deux questionnaires. Nous analyserons et interpréterons les résultats obtenus et synthétiserons les principales conclusions de notre recherche.

En conclusion, nous résumerons notre travail de recherche et présenterons les principaux résultats que nous avons recueillis.

# Chapitre I

**L'enseignement de l'oral dans une classe de FLE**

## INTRODUCTION

Des recherches récentes menées dans le domaine de la didactique de l'oral ont permis de mieux comprendre ce qui est lié à l'enseignement de l'expression orale. Ces recherches ont pour but de permettre à l'apprenant de développer ses compétences linguistiques en utilisant différents contextes de communication. En effet, ces recherches ont pour objectif de permettre à l'apprenant d'acquérir de nouvelles compétences en matière de compréhension et de production de l'oral.

Selon HALTÉ, 2006 :

« L'oral ce n'est pas uniquement le temps de parole des élèves : C'est aussi écoute, les attitudes de corps et la gestuelle, c'est la gestion complexe de relations interindividuelles, l'oral s'est en effet l'écoute toute autant que l'expression, le silence tout autant que la parole, Le jeu des regards autant que celui des mots, c'est aussi la gestion des échanges et de la prise de parole.»<sup>1</sup>

Il précise que l'oral en classe est le résultat de la combinaison des éléments opposés suivants :

- Le silence et la parole.
- L'écoute et l'expression.
- Le jeu des regards et des mots.
- Savoir gérer les échanges et le temps de chaque intervention.

Le but de cette démarche est de comprendre, avant toute chose, les représentations qu'ont les élèves algériens de la langue française, qu'ils apprennent comme langue étrangère, ainsi que des pratiques orales en classe. Ensuite, il s'agit de connaître les difficultés auxquelles ils sont confrontés tout au long de leur cursus scolaire. A travers cette modeste étude, nous espérons répondre à notre problématique et aux différentes hypothèses proposées, dans un objectif bien déterminé. Dans ce travail, nous proposerons également des solutions pour aider les apprenants à participer plus activement aux cours. Ainsi, dans ce premier chapitre, nous définirons les

---

<sup>1</sup> JHALTE J F et M. RASPAIL M., 2003, *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*. Paris, p.11.

termes clés liés à la prise de parole. Nous commencerons par définir la didactique de l'oral en proposant un bref aperçu historique, puis nous identifierons les composants de l'oral en FLE en Algérie, en nous concentrant particulièrement sur le niveau moyen avec la présentation des manuels scolaires de 4ème année moyenne et de leurs activités (compréhension orale et expression orale).

## **1. La didactique de l'oral**

### **1.1. Description de la didactique de l'oral**

La didactique de l'oral pour les enseignants du FLE (Français Langue Étrangère) au secondaire consiste à enseigner efficacement la langue française orale aux élèves. Cette approche pédagogique vise à développer les compétences de communication orale des apprenants, à les aider à s'exprimer de manière claire et cohérente, à améliorer leur prononciation et leur intonation, et à leur apprendre à utiliser les expressions idiomatiques et les tournures de phrases courantes.

Pour ce faire, les enseignants du FLE au secondaire peuvent utiliser diverses méthodes d'enseignement de l'oral, telles que des jeux de rôles, des débats, des présentations orales, des simulations de situations de la vie quotidienne, des conversations informelles, etc. Ils peuvent également utiliser des supports visuels et auditifs, tels que des vidéos, des enregistrements audio, des images, des graphiques, etc. afin de stimuler la compréhension et la production orale des élèves.

Les enseignants du FLE au secondaire peuvent également intégrer des activités de compréhension orale dans leur enseignement, en utilisant des documents authentiques tels que des enregistrements audio, des vidéos, des chansons, des émissions de radio, des publicités, des films, etc. Ces activités visent à améliorer la capacité des élèves à comprendre la langue française parlée dans des contextes différents et à différents niveaux de complexité.

Cette didactique comprend également l'enseignement de la grammaire et du vocabulaire, ainsi que la correction des erreurs de prononciation, de grammaire et de vocabulaire des élèves. Les enseignants peuvent utiliser des techniques telles que

la répétition, la reformulation, la clarification, la correction explicite, etc. pour aider les élèves à améliorer leur maîtrise de la langue française orale.

Elle vise à développer les compétences de communication orale des élèves, en utilisant des activités variées et des supports multimédias, tout en enseignant la grammaire, le vocabulaire et en corrigeant les erreurs des élèves.

Selon le CNUFF et ROMIAN (1991), appliquer une didactique de l'oral en classe :

«C'est accepter l'oral dans toutes ses variétés, de l'écouter et de travailler pour ont objectivé les traites spécifiques »<sup>2</sup>

LAFONTAINE 2005 ajoute que :

« L'enseignement de l'oral n'a de sens oral d'efficacité que s'il est naturellement incorporé dans le milieu de vie et de communication qui est la classe, s'il est centré sur l'élève et lui offre les connaissances et compétences nécessaires à la compréhension et à la l'application d'un oral organisé »<sup>3</sup>

En partant de la citation, nous devons savoir qu'il faut favoriser l'enseignement de l'oral de manière spontanée en classe de langue afin d'obtenir de bons et satisfaisants résultats au cours oraux.

## 1.2 L'oral

### 1.2.1 Notion historique :

L'oral est en effet une notion générale qui définit une spécificité de la langue (la langue parlée) Alors que la parole, comme l'a De Saussure 2008, est un acte individuel :

« Une actualisation ou une réalisation de la langue comprenant aussi bien les énoncés produits, que leur production et leur interprétation un acte du sujet parlant qui utilise le code de la langue. »<sup>4</sup>

Il y a bien longtemps que l'oral est considéré comme une composante négligeable notamment dans la méthode traditionnelle, avec l'avènement des méthodes

<sup>2</sup> LE CUNFF, C. et ROMIAN, H. (1991). *Regards rétrospectifs et prospectifs sur une problématique*. Repères, numéro thématique « Recherches en didactique du français langue maternelle », 3, 173-188.

<sup>3</sup> LAFONTAINE, L. 2005. *La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire*. Nouveau Cahier de la Recherche en Éducation, 2005, vol. 8, no 1, p. 95-109.

<sup>4</sup>ROBERT J. P, 2008. *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Ophrys Edition, Paris, p. 145.

modernes, l'oral a bien pris sa place dans l'enseignement / apprentissage, HALTE et RISPAIL 2003 pensent que :

« La façon la plus répandue a pensé l'oral, a été et continue souvent à être contrastive l'oral est référé à l'écrit »<sup>5</sup>

Pour cette raison, nous déduisons que nous ne pouvons jamais dissocier l'oral de l'écrit et nous pouvons les appeler les inséparables car ils se complètent l'un l'autre.

### 1.2.2 Définition de l'oral

Pour un didacticien, la première tâche est de caractériser l'objet sur lequel il travaille. Qu'est-ce que l'oral ? Comment le définir ? A priori, l'oral, c'est quand on parle ! C'est pourtant simple ! On pourrait ajouter que l'oral, c'est aussi quand on écoute. Tout ceci est frappé au coin du bon sens. Mais est-ce là une explication du terme qui nous intéresse ? Certainement pas. En fait, il est très difficile de cerner l'oral, de le circonscrire.

Selon Larousse (1995), il est important de transmettre des informations oralement, en utilisant la voix, plutôt que par écrit. Elle souligne l'importance de la communication orale et de la tradition orale dans la transmission des connaissances et des histoires.

La tradition orale est un mode de transmission de l'information qui repose sur la parole plutôt que sur l'écriture. Elle est souvent associée aux cultures orales, où l'histoire, la mythologie, la religion et les pratiques sociales sont transmises de génération en génération par la parole plutôt que par écrit.

La tradition orale est une forme de communication très ancienne et elle est présente dans de nombreuses cultures à travers le monde. Elle a permis la transmission de savoirs et de connaissances qui ont survécu pendant des siècles, voire des millénaires, sans être jamais écrits. Les témoignages oraux sont donc une source d'information précieuse pour les historiens, les anthropologues et les linguistes.

« Fais de vives voix, transmis par la voix par opposition à l'écrit. Témoignages oral tradition orale qui appartient à la langue parlée. »<sup>6</sup>

<sup>5</sup> HALTE JF et M. RASPAIL M. 2003. *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*. Paris.P.12



En effet, la communication orale est le premier mode de communication que l'être humain a utilisé pour interagir avec ses semblables. Elle est naturelle, instinctive et spontanée. Lorsque nous parlons, nous traduisons nos pensées et nos idées en paroles, qui sont ensuite transmises à notre interlocuteur.

La communication orale permet également de transmettre des émotions, des sentiments et des intentions qui ne peuvent être exprimés de manière aussi clairement par écrit. Elle permet également une interaction en temps réel avec notre interlocuteur, facilitant ainsi la compréhension mutuelle.

Cependant, la communication orale peut parfois être source de malentendus ou de confusion, car elle dépend souvent du contexte, de la culture et de la perception individuelle de chaque interlocuteur. C'est pourquoi il est important de bien maîtriser les compétences de communication orale, notamment la capacité à écouter attentivement, à reformuler et à poser des questions pour clarifier les propos de son interlocuteur.

« Le mode original de communication, l'oral est la traduction de nos pensées et idées en parole. »<sup>7</sup>

### 1.2.3 Les cordonnées de l'oral

Personne ne doute de la nécessité d'enseigner l'oral. C'est l'une des composante principal en classe du FLE, et pourtant il est négligé, sous-estimé et parfois même évité d'être pratiquée car la séance de l'oral est assimilée à celle de la lecture ou de la récitation.

D'après HYMES (1972) la compétence de communication c'est :

« La connaissance des règles psychologiques, culturelle et sociale qui commandent l'utilisation de la parole dans un cadre social »<sup>8</sup>

La compétence de communication renvoie à l'ensemble des connaissances, des compétences et des capacités nécessaires pour communiquer efficacement avec les autres dans un cadre social donné.

---

<sup>6</sup> LAROUSSE P, 1995, *Dictionnaires Le Petit Larousse illustré*. Larousse, Paris.p.720

<sup>7</sup> C G. GRACIA-DEBANC et SPLAN. (2004). *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* Institut national de recherche pédagogique. Hatie.p.51.

<sup>8</sup> LAMBERT P., 2021, *Compétence communicative*. Langage et société, Edition de la maison des sciences de l'homme. France. p.57.

En effet, pour communiquer efficacement, il est essentiel de comprendre les codes, les normes et les valeurs culturelles qui régissent la communication dans une société donnée. Par exemple, les comportements non verbaux, les expressions faciales, les gestes et les attitudes peuvent avoir des significations différentes selon les cultures. Il est donc important de savoir les interpréter pour éviter les malentendus et les erreurs de communication.

La compétence de communication implique également une compréhension des règles psychologiques qui sous-tendent la communication. Les besoins, les motivations et les attitudes des interlocuteurs peuvent influencer leur comportement et leur manière de communiquer. Il est donc important de savoir les identifier et de les prendre en compte pour adapter sa communication à chaque situation.

Cette compétence nécessite une compréhension des règles sociales qui régissent la communication dans un cadre donné. Les normes de politesse, de respect et d'éthique varient selon les cultures et les contextes, et il est essentiel de les respecter pour éviter les conflits et les malentendus.

Selon MOIRAND (2009) il existe :

« La coordonnée linguistique c'est à dire la connaissance (La capacité de l'utiliser) des modèles phonétiques, lexicaux grammaticaux, et textuel du système de la langue.»<sup>9</sup>

### **1.2.3.1. La coordonnée linguistique :**

Renvoie à la capacité de connaître et d'utiliser les modèles phonétiques, lexicaux, grammaticaux et textuels du système de la langue. En d'autres termes, il s'agit de la maîtrise de la langue en tant que système complexe qui comprend différentes dimensions, telles que la prononciation, le vocabulaire, la grammaire et le discours.

La maîtrise des modèles phonétiques implique la capacité à prononcer correctement les sons et les intonations de la langue. Cela inclut la connaissance de l'alphabet phonétique international, qui permet de transcrire les sons de la langue de manière précise.

---

<sup>9</sup> Moirand. S, 1982, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Hachette, Paris, P.20

La maîtrise des modèles lexicaux concerne la connaissance et l'utilisation appropriée des mots et des expressions de la langue. Cela implique la capacité à utiliser un vocabulaire adapté à chaque situation de communication, ainsi que la compréhension des nuances de sens et des connotations des mots.

La maîtrise des modèles grammaticaux renvoie à la connaissance des règles de la grammaire et à la capacité à les appliquer correctement dans la construction des phrases. Cela implique la connaissance des différentes catégories grammaticales, telles que les noms, les verbes, les adjectifs, etc., ainsi que la capacité à utiliser les temps, les modes et les formes verbales correctement.

La maîtrise des modèles textuels concerne la capacité à comprendre et à produire des textes dans la langue, en respectant les normes et les conventions du discours écrit et oral. Cela implique la capacité à organiser les idées de manière cohérente et structurée, à utiliser des connecteurs logiques pour relier les idées, et à respecter les normes de la ponctuation et de l'orthographe.

#### **1.2.3.2. La cordonnée discursive :**

Elle se réfère à la capacité de connaître et d'appropriier les différents types de discours et leurs organisations, en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés. Cette compétence concerne la compréhension des différents genres de discours, des normes et des conventions de leur organisation, ainsi que la capacité à produire des discours cohérents et pertinents dans des situations de communication variées.

La connaissance des différents types de discours comprend la compréhension des genres discursifs tels que les narrations, les descriptions, les argumentations, les dialogues, etc. Cette connaissance comprend également la compréhension des normes et des conventions qui régissent la production de chaque type de discours.

L'organisation des discours implique la capacité à structurer et à organiser les idées en fonction de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés. Cela implique la compréhension de la structure et de l'organisation du

discours, ainsi que la capacité à utiliser des marqueurs linguistiques pour relier les idées et guider la compréhension du destinataire.

La capacité à produire des discours cohérents et pertinents dans des situations de communication variées est essentielle pour la communication efficace. Cette compétence implique la capacité à adapter son discours aux différentes situations de communication, en utilisant des niveaux de langage, des registres et des styles adaptés à chaque contexte.

« La cordonnée discursive c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des différents types de discours et de leurs organisation en fonction des paramètres de la situation de communication dans laquelle ils sont produits et interprétés.»<sup>10</sup>

### **1.2.3.3. La cordonnée référentielle :**

Elle se réfère à la capacité de connaître et de comprendre les domaines d'expérience et les objets du monde, ainsi que leurs relations. Cette compétence est essentielle pour la compréhension et la production de discours pertinents et précis, qui reflètent une connaissance approfondie des sujets traités.

La connaissance des domaines d'expérience implique la compréhension des différents sujets et domaines qui peuvent être abordés dans les discours, tels que la politique, l'économie, la science, la culture, etc. Cette connaissance comprend également la compréhension des termes techniques et spécialisés associés à chaque domaine.

La connaissance des objets du monde implique la compréhension des différentes entités qui peuplent notre monde, telles que les objets physiques, les animaux, les plantes, les phénomènes naturels, etc. Cette connaissance comprend également la compréhension des caractéristiques et des propriétés associées à chaque objet.

La connaissance des relations entre les objets et les domaines d'expérience implique la compréhension de la manière dont les différents éléments du monde sont liés et

---

<sup>10</sup> .Bougurra . Cours de méthodologie ( rattrapage ), la compétence de la communication . Disponible sur ( <http://asl.univ-montp3.fr/L308-la-compétence-de-communication.pdf> )

interagissent entre eux. Cette connaissance comprend la compréhension des relations de cause à effet, des liens de dépendance, des relations hiérarchiques, etc.

«une coordonnée référentielle c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et des objets du monde et de leurs relations.»<sup>11</sup>

#### **1.2.3.4. La coordonnée socioculturelle :**

Elle fait référence à la capacité de connaître et de comprendre les règles sociales, l'histoire culturelle et les relations entre les objets sociaux. Cette compétence est essentielle pour la communication efficace dans des contextes sociaux et culturels variés.

La connaissance des règles sociales comprend la compréhension des normes, des valeurs, des attentes et des comportements appropriés dans différentes situations sociales. Elle implique également la capacité de reconnaître et de s'adapter aux différences culturelles dans les normes sociales.

La connaissance de l'histoire culturelle implique la compréhension des événements, des pratiques et des traditions qui ont façonné les normes et les valeurs d'une culture. Cette connaissance permet de mieux comprendre les différences culturelles et de s'adapter aux différentes cultures.

La connaissance des relations entre les objets sociaux implique la compréhension de la manière dont les différents éléments de la société interagissent entre eux, tels que les groupes sociaux, les institutions, les organisations, etc. Cette connaissance permet de mieux comprendre les dynamiques sociales et de communiquer efficacement dans des contextes sociaux variés.

«la coordonnée socioculturelle c'est à dire la connaissance des règles social, de l'histoire culturelle et des relations entre les objets sociaux...»<sup>12</sup>

## **2. Bénéfice de l'enseignement de l'oral dans une classe de FLE**

L'oral est présent partout : à la maison, dans la rue, à l'école, etc. Mais l'école joue un rôle crucial dans la maîtrise langagière des apprenants, en leur permettant de s'adapter aux différentes situations de communication. De plus, l'oral est considéré

---

<sup>11</sup> Ibid

<sup>12</sup> Ibid

comme une base sur laquelle sont fondés les autres savoirs. Grâce à la communication orale, l'apprenant peut acquérir diverses connaissances culturelles, écrites, etc.

Le groupe oral Créteil est un groupe de travail qui a réfléchi sur l'enseignement de l'oral en France dans les années 1980. Ils ont défini l'oral selon quatre éléments :

***Communiquer*** : l'oral est avant tout un moyen de communication. Il permet de transmettre des informations, des idées, des sentiments, des opinions, etc.

***Construire sa personnalité et vivre ensemble*** : l'oral est également un moyen de se construire en tant que personne et de vivre en société. Il permet de s'affirmer, de se socialiser, de développer son estime de soi, de respecter les autres, etc.

***Apprendre des conceptions et des représentations et construire la pensée*** : l'oral permet d'apprendre de nouvelles conceptions et représentations du monde. Il permet également de construire la pensée en se posant des questions, en émettant des hypothèses, en argumentant, en débattant, etc.

***Réfléchir sur le langage (la langue est un objet d'enseignement)*** : l'oral permet également de réfléchir sur la langue elle-même. En tant qu'objet d'enseignement, la langue est étudiée à travers l'oral, ce qui permet de comprendre ses règles, sa structure, son fonctionnement, etc.

« Communiquer, construire sa personnalité, et vivre ensemble, apprendre des conceptions, des représentations, et construire la pensée, réfléchir sur le langage ( la langue est un objet d'enseignement )..»<sup>13</sup>

## 2.1 L'enseignement du FLE en Algérie

Suite à une histoire coloniale de 132 ans, la langue française a été introduite en Algérie aux côtés de la langue maternelle et de l'arabe de scolarisation. Cette langue a été en quelque sorte imposée aux Algériens et enseignée depuis l'époque coloniale où elle avait le statut de langue native. Après l'indépendance, son statut est devenu celui de « langue étrangère ». Elle est ensuite devenue une langue d'enseignement à

<sup>13</sup> Tout pour l'enseignement de FLE, initiation à l'oral (<http://ttsensfle.blogspot.com/2016/10/initiation-l'oral.html>). Consulté 5/08/2020

laquelle on a accordé plus d'intérêt. Aujourd'hui, elle est présente dans tout le système scolaire algérien, du primaire au secondaire

L'objectif de l'enseignement du Français Langue Étrangère (FLE) dans le cycle moyen est de permettre aux apprenants de maîtriser au moins deux langues étrangères. Cette maîtrise est considérée comme une ouverture sur le monde et un moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères. En effet, l'apprentissage des langues étrangères permet de développer les compétences linguistiques et interculturelles des apprenants, de leur donner des opportunités professionnelles et de renforcer leur compréhension et leur tolérance envers les autres cultures. Cet objectif est d'autant plus important à l'ère de la mondialisation et de la diversité culturelle.

« Permettre la maîtrise d'au moins deux langues étrangère en tant que ouverture sur le monde Et moyen d'accès à la documentation et au échange avec les cultures et les civilisations étrangères.»<sup>14</sup>

### **2.1.1 Les expériences globales d'un apprenant de 4<sup>ème</sup> année moyenne**

L'enseignement du FLE en 4<sup>ème</sup> année moyenne vise à développer les compétences linguistiques des apprenants pour leur permettre de comprendre et de produire différents types de textes tels que les textes explicatifs, prescriptifs, descriptifs, narratifs et argumentatifs. Les objectifs principaux de l'enseignement du FLE sont de former un apprenant capable de comprendre, de produire et d'argumenter dans différentes situations de communication.

Les expériences globales d'un apprenant de 4<sup>ème</sup> année moyenne impliquent également la maîtrise d'au moins deux langues étrangères, notamment le français, en tant qu'ouverture sur le monde et moyen d'accès à la documentation et aux échanges avec les cultures et les civilisations étrangères.

Cet enseignement est d'autant plus important que la langue française a été introduite pendant la période coloniale et a depuis été présente dans le système éducatif algérien à tous les niveaux.

---

<sup>14</sup> MADAGH A et al. 2019, *Guide d'utilisation du manuel "Français, Quatrième année de l'enseignement moyen*, Aurès Edition. Algérie, p.80.

### 2.1.2 Présentation de manuels scolaires de la 4<sup>e</sup> année moyenne

Le manuel scolaire de la 4<sup>e</sup> année moyenne en Algérie est composé de sept séquences, chacune contenant des activités d'expression orale et écrite, des points de grammaire, des activités de lecture plaisir, etc. Les différentes séquences permettent aux apprenants de travailler sur différents types de textes tels que l'argumentatif, le descriptif, le narratif, etc.

**Exemple :** Voici un tableau représentatif des projets et séquences du manuel scolaire de 4<sup>ème</sup> année moyenne, avec une description détaillée de chaque projet et séquence travaillé avec les apprenants :

Projet/Séquence	Description
<b>Projet 01 : Crée un blog touristique</b>	Travail en groupe pour créer un blog mettant en valeur les beautés, l'histoire et la culture de l'Algérie.
<b>Séquence 01 : Bienvenue dans ma région</b>	Les élèves sont invités à présenter et partager des informations sur leur propre région.
<b>Séquence 02 : Gloire à nos ancêtres</b>	Les élèves explorent l'histoire et rendent hommage aux ancêtres qui ont contribué à la richesse culturelle du pays
<b>Séquence 03 : Oui à la culture</b>	Les élèves découvrent et valorisent la diversité culturelle de leur pays.
<b>Projet 02 : Journée internationale du vivre-ensemble en paix</b>	Réflexion et échange sur l'importance de vivre ensemble en paix.
<b>Séquence 01 : Vivons en harmonie</b>	Les élèves explorent les valeurs de l'harmonie, de la tolérance et de la coopération pour créer un environnement pacifique.
<b>Séquence 02 : Non à la violence</b>	Les élèves prennent conscience des conséquences de la violence et réfléchissent aux moyens de promouvoir la paix.
<b>Projet 03 : Journée mondiale de l'environnement</b>	Sensibilisation à la protection de l'environnement et à l'action responsable.
<b>Séquence 01 : Protégeons la nature</b>	Les élèves apprennent l'importance de préserver la nature et de prendre soin de l'environnement.
<b>Séquence 02 : Agissons écoresponsables</b>	Les élèves sont encouragés à adopter des comportements écoresponsables pour préserver l'environnement.



**Constat :**

Ce tableau fournit une vue d'ensemble claire des projets et séquences du manuel scolaire. Chaque projet est suivi de séquences spécifiques qui abordent des thèmes pertinents. Les différentes activités proposées dans chaque séquence visent à développer les compétences en compréhension et production orale et écrite, en vocabulaire, en conjugaison, en grammaire et en orthographe des apprenants, afin de favoriser leur formation et leur acquisition de connaissances.

En examinant les projets et les séquences, on constate que chaque projet est lié à un thème spécifique, et chaque séquence aborde des sujets pertinents en lien avec ces thèmes. Les activités proposées dans chaque séquence englobent la compréhension et la production orale et écrite, le vocabulaire, la conjugaison, la grammaire et l'orthographe.

*Le projet 01*, qui consiste à créer un blog touristique sur l'Algérie, met clairement l'accent sur la prise de parole. Les apprenants seront amenés à travailler en collaboration avec leurs camarades pour créer et présenter un blog qui mettra en valeur la beauté, l'histoire et la richesse culturelle de leur pays. Cela implique la maîtrise de compétences orales telles que la présentation, la description et l'expression d'opinions.

*Le projet 02*, axé sur la Journée internationale du vivre-ensemble en paix, peut également favoriser la prise de parole. Les apprenants peuvent être encouragés à débattre, à exprimer leurs idées sur la paix, la tolérance et l'harmonie dans le monde. Ces activités stimulent leur capacité à argumenter, à persuader et à défendre leurs opinions oralement.

De même, *le projet 03*, qui porte sur la Journée mondiale de l'environnement, offre des opportunités d'expression orale sur des sujets liés à la protection de l'environnement et à l'adoption de comportements écoresponsables.

En analysant ces différents projets et séquences, on peut conclure que le manuel scolaire vise à développer les compétences orales des apprenants en les incitant à s'exprimer, à collaborer et à présenter leurs idées devant leurs camarades. Cela favorise leur confiance en eux, leur capacité à communiquer efficacement et leur

---

aptitude à réussir dans l'enseignement et l'apprentissage de l'oral.

***Les bénéfices de la prise de parole dans l'enseignement/apprentissage de l'oral pour les apprenants de 4ème année moyenne :***

***-Intégration significative*** : Le manuel scolaire intègre de manière significative la prise de parole dans les activités proposées. Les apprenants sont régulièrement encouragés à s'exprimer oralement, que ce soit à travers des présentations, des débats, des discussions en groupe ou d'autres formes d'interaction verbale.

***-Développement de compétences orales*** : Les activités de prise de parole visent à développer différentes compétences orales chez les apprenants, telles que la présentation, la description, l'argumentation, la persuasion et l'échange d'idées. Cela leur permet de renforcer leur capacité à communiquer efficacement à l'oral.

***-Thématiques variées*** : Les projets et les séquences abordent des thèmes variés et pertinents, ce qui offre aux apprenants une diversité de sujets sur lesquels ils peuvent s'exprimer. Cela favorise leur motivation et leur intérêt pour la prise de parole, car ils peuvent se connecter aux sujets qui les intéressent.

***-Collaboration et travail d'équipe*** : La création de projets tels qu'un blog touristique implique une collaboration avec les camarades de classe. Les apprenants sont encouragés à travailler ensemble, à échanger leurs idées et à présenter leurs réalisations collectives. Cela favorise le développement de compétences sociales et de travail d'équipe, en plus des compétences orales.

***-Évaluation spécifique*** : Le manuel scolaire propose probablement des évaluations spécifiques pour mesurer les compétences orales des apprenants. Cela indique que l'importance de la prise de parole est reconnue dans le processus d'évaluation, ce qui encourage les apprenants à se concentrer sur leur développement oral.

### **3. Les activités orales dans une classe du FLE**

L'enseignement apprentissage du FLE se base sur quatre compétences principales qui sont essentielles pour l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) : la compréhension de l'oral, la production orale, la compréhension de l'écrit et la production écrite.

**La compréhension de l'oral** implique la capacité de comprendre des messages oraux en français. Cela peut inclure l'écoute de conversations, de discours ou d'enregistrements audio.

**La production orale** est la capacité de produire des messages oraux en français. Cela peut inclure la participation à des conversations, des présentations orales ou des discussions en groupe.

**La compréhension de l'écrit** implique la capacité de comprendre des textes écrits en français. Cela peut inclure la lecture de textes tels que des articles, des histoires courtes ou des documents officiels.

**La production écrite** est la capacité de produire des textes écrits en français. Cela peut inclure la rédaction de courriels, de lettres, de résumés, d'articles ou de tout autre type de document écrit. CUQ (2003) souligne que :

«L'expression, sous sa forme orale et écrite, constitue avec la compréhension orale et l'écrit un objectif fondamental de l'enseignement des langues..»<sup>15</sup>

L'expression orale consiste à pouvoir produire des énoncés compréhensibles et cohérents à l'oral, tandis que l'expression écrite consiste à pouvoir produire des textes compréhensibles et cohérents à l'écrit. Ces deux formes d'expression sont essentielles pour interagir avec les autres dans une langue étrangère et pour pouvoir communiquer efficacement. La compréhension orale et écrite sont également importantes pour comprendre les messages dans la langue étudiée, mais sans la capacité d'expression, l'apprenant ne peut pas pleinement communiquer dans la langue cible.

### 3.1 Qu'est-ce qu'une compétence ?

Le mot "compétence" renvoie à la capacité d'une personne à mobiliser un ensemble de connaissances, de savoir-faire, d'aptitudes, de stratégies et de valeurs pour faire face à des situations complexes et résoudre des problèmes de manière efficace. Il ne

<sup>15</sup> CUQ J.P. 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE internationale, Paris, p.99.

s'agit donc pas simplement d'avoir des connaissances théoriques, mais également de savoir les appliquer dans des situations pratiques. Ainsi, une personne compétente est capable de s'adapter aux différentes situations qu'elle rencontre, de prendre des décisions éclairées, de communiquer efficacement et de travailler en équipe.

La notion de compétence est de plus en plus importante dans le monde du travail et dans la formation, où l'on cherche à développer des compétences transférables et utiles dans différents contextes. Selon le dictionnaire Larousse, la compétence est :

«L'ensemble des dispositions capacités aptitudes spécifique qui permettent à tout sujet parlant une langue de la maîtriser, et qu'ils mettent en œuvre à l'occasion de ses actes de parole effectifs dans des situations concrètes ce qui constitue la performance..»<sup>16</sup>

Dans l'approche communicative la compétence est définie comme la capacité à utiliser un langage approprié dans des situations et des dispositifs de communication variés fait référence à la compétence communicative. Cette compétence implique la capacité à comprendre et à produire des messages verbaux et non verbaux dans des contextes divers, en fonction des normes socioculturelles et des intentions communicatives des interlocuteurs. Elle comprend également la capacité à s'adapter à différents registres de langue, à utiliser des stratégies de communication efficaces et à interpréter correctement les messages reçus. La maîtrise de cette compétence est essentielle pour une communication réussie dans des situations formelles ou informelles, tant en face à face que par le biais de différents dispositifs de communication (téléphone, courrier électronique, réseaux sociaux, etc.).

«La capacité à utiliser un langage approprié dans des situations et des dispositifs de communication variés.»<sup>17</sup>

En effet, la première citation souligne que la compétence est la capacité à mobiliser un ensemble de ressources pour traiter des situations complexes, tandis que la seconde citation mentionne que la compétence est la capacité d'utiliser un langage

<sup>16</sup> Dictionnaire LAROUSSE , dictionnaire en ligne , disponible sur ( <https://www.larousse.fr/dictionnaires/français/comp%C3%A9tence/17649#> :~ :texte =Ensemble %20des%20disposition%2C%20capacite%C3%A9s%2C%20aptitudes ,ce%20qui%20constitue%20la%20performance

<sup>17</sup> DEMOUGIN F,2008, *La didactique des langues-culturelles à la croisée des méthodes* ,Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier, P.02

approprié dans des situations et des dispositifs de communication variés. En combinant ces deux définitions, nous pouvons dire que la compétence consiste à investir les connaissances de l'individu et à les mobiliser pour agir efficacement dans des situations variées, en utilisant un langage approprié pour communiquer avec les autres. Cette mobilisation des connaissances conduit ainsi à une performance satisfaisante dans la réalisation des tâches et des activités proposées.

### 3.1.1 La compréhension de l'oral

La compréhension orale est une compétence qui vise à faire acquérir progressivement à l'apprenant des stratégies d'écoute et de compréhension dénoncée à l'oral. PHULLI (2005), explique que :

«Comprendre et la reconnaissance du sens d'un discours. la compréhension orale et donc la capacité d'accéder au sens à partir de l'écoute d'un énoncé ou d'un document sonore. Elle suppose la connaissance du système de prononciation ainsi que des règles linguistique et socioculturels..»<sup>18</sup>

La compréhension de l'oral consiste en la capacité à comprendre le sens d'un message oral ou d'un document sonore (audio, vidéo) en utilisant la compétence auditive et les connaissances de base en phonétique, linguistique et socioculturelle. Cette compétence implique également la capacité à identifier les mots et les expressions utilisés, à comprendre les intonations, les accents et les variations de vitesse de parole, ainsi qu'à reconnaître les aspects culturels et contextuels liés à la communication orale. En somme, la compréhension de l'oral est un élément clé de la communication orale, qui permet à l'apprenant de comprendre et de participer à des échanges oraux dans diverses situations de communication.

### 3.2.1 Entendre pour comprendre :

Entendre et comprendre un document en langue étrangère est une compétence exigeante, tant pour l'enseignant que pour l'apprenant. Elle est pourtant essentielle pour donner accès aux situations de la vie quotidienne rencontrées dans la langue cible. CUQ (1995) souligne qu' :

<sup>18</sup> PHULLI R, 2014, *Travailler l'oral en classe de FLE*. Disponible sur (<http://salledesporfr.org/wp-content/uploads/2014/01/travailler-loral-en-classe-de-FLE-Ruchi-Phulli.qdf>)

« Un comportement de compréhension c'est quelqu'un qui écoute quelque chose dans une situation donnée pour une bonne raison. »<sup>19</sup>

### 3.2.1.1 Les types d'entendre

Les concepteurs du programme du manuel scolaire distinguent trois types d'écoute :

L'écoute globale correspond à une première écoute visant à comprendre le sens général d'un document oral, sans chercher à en saisir tous les détails.

L'écoute sélective, quant à elle, consiste à écouter une partie précise d'un document oral, généralement en fonction des besoins de l'apprenant ou des consignes données par l'enseignant.

L'écoute détaillée est une écoute approfondie qui vise à reconstruire le document oral mot à mot, par exemple lorsqu'on étudie une comptine ou un poème. Chaque type d'écoute requiert des compétences et des stratégies spécifiques, et leur maîtrise est importante pour développer la compréhension de l'oral en langue étrangère.

«L'écoute globale consiste à découvrir la signification générale du document écouté. L'écoute sélective cherche uniquement certaines informations dans le texte. L'écoute détaillée consiste à comprendre le document dont tous ses détails »<sup>20</sup>

<sup>19</sup> CUQ J P. 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, CLE internationale, Paris, p.39.

<sup>20</sup> MADAGH A et al. 2019, *Guide d'utilisation du manuel "Français, Quatrième année de l'enseignement moyen*, Aurès Edition. Algérie, P.148

## CONCLUSION

Dans ce chapitre, notre objectif a été de présenter les notions principales de l'enseignement de l'oral dans le contexte de l'apprentissage du FLE. Nous avons abordé ce sujet sous trois grands titres : la didactique de l'oral, les bénéfices de l'enseignement de l'oral et les activités orales dans une classe de FLE.

Dans un premier temps, nous avons tenté de définir la didactique de l'oral en tant que discipline qui se consacre à l'étude de l'enseignement de l'oralité dans une langue étrangère. Nous avons mis en évidence les différentes approches pédagogiques pour l'enseignement de l'oral.

Dans un deuxième temps, nous avons discuté des bénéfices de l'enseignement de l'oral en FLE. Nous avons souligné l'importance de l'oral dans la communication interculturelle, la construction de l'identité et l'apprentissage de la langue dans son contexte social. Nous avons également souligné que l'orale est une compétence qui ne peut être acquise que par la pratique régulière et soutenue.

Enfin, dans un troisième temps, nous avons présenté quelques séquences d'activités orales dans une classe de FLE.

Au final, après avoir présenté ces concepts théoriques, nous pouvons affirmer que l'apprentissage du FLE ne se limite pas à l'apprentissage des règles de grammaire et de conjugaison par cœur. Au contraire, l'apprentissage de la langue doit inclure la pratique régulière de l'oralité, en classe et en dehors de la classe. Nous pouvons ainsi conclure que la compréhension et l'expression orale sont des compétences fondamentales pour l'apprenant en FLE, car elles lui permettent de communiquer efficacement dans la langue cible.

# Chapitre II

## **La prise de parole dans une classe de FLE**



## **INTRODUCTION**

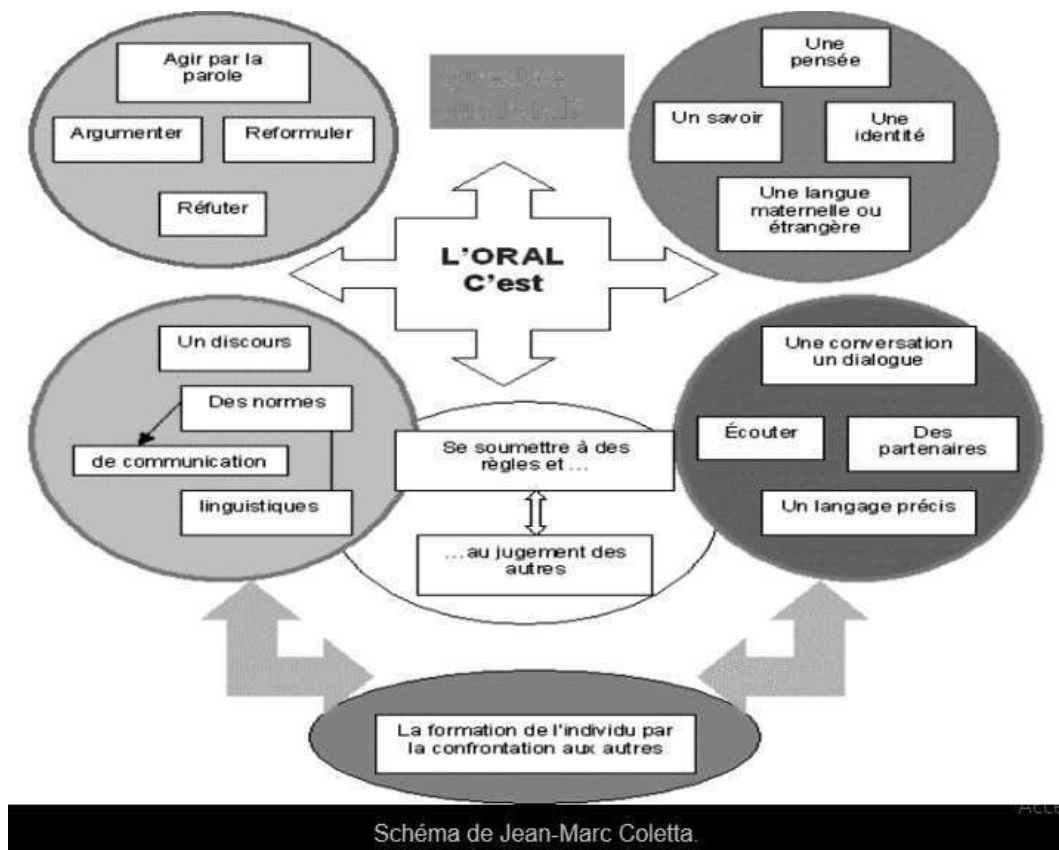
Dans le présent chapitre que nous avons intitulé « La prise de parole dans une classe de FLE », nous mettons l'accent sur la prise de parole et cherchons à déterminer ce que cela implique. Nous commencerons par définir ce qu'est la parole et soulignerons l'intérêt de la prise de parole en classe de FLE. Nous aborderons également les modalités et les difficultés de la prise de parole, en présentant différentes solutions pédagogiques visant à développer l'expression orale chez l'apprenant, telles que la motivation, les activités ludiques et l'activité collective.

De ce fait, la prise de parole dans une classe de FLE (Français Langue Étrangère) fait référence à la capacité d'un apprenant à communiquer en français avec les autres et avec l'enseignant dans un contexte d'apprentissage.

Cela implique la capacité à s'exprimer verbalement en utilisant le vocabulaire, la grammaire et les structures appropriées de la langue française. Il s'agit également de la capacité à écouter et à comprendre les autres lorsqu'ils parlent français.

La prise de parole dans une classe de FLE est importante car elle permet aux apprenants de pratiquer la langue et de développer leur confiance en eux. Cela peut les aider à surmonter la timidité ou la peur de commettre des erreurs, en leur donnant l'occasion de s'exprimer et de recevoir des commentaires constructifs de la part de l'enseignant et de leurs pairs.

On comprend que la prise de parole dans une classe de FLE est un aspect essentiel de l'apprentissage de la langue française car elle permet aux apprenants de développer leur compétence communicative en français.



En observant le schéma présenté, nous pouvons constater que l'oral est à la fois une langue maternelle ou étrangère, une expression de la pensée, un vecteur de savoir et une manifestation de l'identité. Il permet également d'agir par la parole en argumentant, en réfutant, en s'exprimant et en reformulant, tout en respectant les normes communicatives et linguistiques. En effet, communiquer, discuter, débattre ou écouter des partenaires nécessite l'utilisation d'un langage précis adapté à la situation de communication.

### **1. Qu'est ce que la prise de parole ?**

La prise de parole est l'action de s'exprimer oralement devant un public, que ce soit dans une conversation informelle ou dans une situation plus formelle telle qu'une présentation, un discours ou un débat. En contexte de FLE (Français Langue Etrangère), la prise de parole en classe vise à permettre à l'apprenant de s'exprimer librement en français afin de développer ses compétences linguistiques et sa confiance en soi dans la communication en français.

<sup>1</sup> COLETTA J.M., 2002, *L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral*, Cahiers pédagogiques, n°400, Paris, P.38.

### **1.1. La parole**

Selon le dictionnaire de la linguistique, la parole désigne l'ensemble des activités langagières qui permettent la production et la compréhension de messages verbaux. La parole peut se référer à l'expression orale, c'est-à-dire la production de sons, de syllabes, de mots et de phrases à travers la bouche et la voix, ou à la compréhension de ces sons et de leur signification par un auditeur.

De ce fait, et selon DUBOIS (2002), la capacité de l'individu à parler, communiquer ses expériences, ses idées et ses émotions est attribuable au fait qu'il est né dans une société.

Si l'individu parle, communique son expérience, ses idées, des émotions, il doit cette faculté au fait qu'il est né au sein d'une société<sup>2</sup>.

Selon SILLAMY (2010), la parole est la production de sons ou de signes verbaux qui sont utilisés pour communiquer avec les autres. C'est un moyen de transmettre des idées, des émotions, des connaissances, des opinions et des expériences à travers des mots et des phrases. La parole est considérée comme une caractéristique importante du comportement humain et est étroitement liée à des fonctions mentales supérieures telles que la pensée, la compréhension, la mémoire et l'imagination.

Emploi du langage prononcé dans la communication. Plus qu'un outil autorisant de transférée ses idées, la parole et action par lequel la personne de prétendre et s'aventure dans la relation interhumaine<sup>3</sup>.

En examinant l'inscription, il ressort que l'individu n'utilise pas la parole uniquement pour transmettre des messages à autrui. La parole n'est pas simplement un moyen de communication, mais plutôt un mouvement ou une action qui permet à l'individu de démontrer sa réalité et de s'adapter à sa communauté.

### **1.2. L'intérêt de la parole**

La contribution orale de l'apprenant en classe est indispensable, car elle permet à l'enseignant de mieux exposer son cours et incite les échanges pendant la séance.

---

<sup>2</sup> DUBOIS J et Al ., 2002 , *Dictionnaire de linguistique*, paris , Larousse , p. 358

<sup>3</sup> SILLAMY N., 2010, *Dictionnaire de psychologie*, paris, Larousse, p. 203.

On comprend aussi d'après DUPONT (1981), que la fonction de l'enseignement est de communiquer oralement avec les élèves. Cette communication orale comprend les actes verbaux du professeur, tels que les explications, les présentations, les discussions et les questions. La parole de l'élève joue également un rôle important dans l'enseignement, car elle sert d'indicateur de l'intérêt et de l'engagement des élèves dans le cours. En effet, plus les élèves participent activement en prenant la parole, plus le cours est considéré comme attirant et efficace. Ainsi, la communication orale est cruciale dans l'enseignement et l'apprentissage, car elle permet aux enseignants et aux élèves d'interagir et de collaborer pour atteindre les objectifs d'apprentissage.

La fonction de la parole désigne tout acte verbal d'enseignement produit par le professeur, et n'a de sens que par rapport à l'élève. La parole de l'élève est comme un indicateur: plus les élèves commandent la parole, plus le cours est attirant <sup>4</sup>.

### **1.3. La classe comme excellent lieu d'interaction**

Le développement des recherches sur la conversation dans le domaine de la pragmatique interactionnelle a conduit à considérer la classe comme un lieu socialisé, où s'établit un échange actif entre des partenaires qui ont tous leur rôle dans l'interaction. Les études menées par MEHAN (1979) permettent d'observer l'évolution d'un apprenant dans un contexte spécifique et de mieux comprendre comment les enfants utilisent la parole pour interagir avec leurs pairs et leurs enseignants. Ces observations peuvent fournir des informations précieuses pour améliorer la qualité de l'enseignement et l'apprentissage en favorisant une interaction positive et productive en classe.

La manière dont de jeunes enfants sont actifs dans l'interaction en classe et dans la gestion de la parole, des études de cas, s'attachent à observer l'évolution d'un apprenant dans un environnement institutionnel donné, permettraient d'améliorer la connaissance des comportements langagiers et interactionnels d'un sujet apprenant <sup>5</sup>.

<sup>4</sup> DUPONT P., 1981, Les fonctions de l'enseignement dans une méthode d'information professionnelle par objectifs, *Revue des sciences de l'éducation*, 7 (3), 417\_434,  
Disponible sur : <https://www.erudit.org/fr/revues/rse/1981-v7-n3-rse3481/900343ar.pdf>.  
Consulté le (02/03/2023).

<sup>5</sup> MEHAN H., 1979, *Learning lessons. A social organization in the classroom*, Harvard University.  
Disponible sur : <https://journals.openedition.org/pratiques/1693?lang=en>. Consulté le (15/04/2023).

## **2. Les modalités de la prise de parole**

Pour prendre la parole en public, il est important de se préparer, de se présenter sur scène et de transmettre un message clair et efficace. Pour y parvenir, il est préférable de se positionner, de bien se connaître et de connaître ses difficultés. Si vous vous trouvez dans l'incapacité de parler à un moment donné, il est conseillé de faire une pause ou de respirer profondément pour retrouver votre calme et votre concentration. D'après KHADRI (2008) :

La prise de parole requiert cinq modalités préliminaires, la première est qu'il faut avoir quelque chose à dire ou à exprimer, avoir le droit de le dire, avoir l'envie de le dire ou exprimer, avoir l'occasion de le dire ou l'exprimer <sup>6</sup>.

Il est important de choisir des sujets intéressants et pertinents pour les apprenants afin de les inciter à donner leur point de vue en s'appuyant sur leur vécu personnel. Dans cette modalité, KHADRI fait référence à des sociétés où les enfants n'ont pas la possibilité de s'exprimer devant les adultes ou même leurs enseignants en raison de normes sociales et de coutumes spécifiques. Dans ce contexte, le rôle de l'enseignant est d'encourager les apprenants à parler en créant un environnement favorable à l'expression libre et en adoptant une attitude bienveillante qui favorise la motivation et la coopération indirecte. Pour atteindre ces objectifs, l'enseignant doit proposer des activités orales bien structurées qui permettent aux apprenants d'appliquer leurs compétences langagières en pratique et de favoriser les interactions entre eux..

## **3. Les difficultés de la prise de parole**

Les difficultés rencontrées par les élèves pour prendre la parole en classe de français en tant que langue étrangère sont souvent liées à des facteurs psychologiques. L'élève peut se sentir contraint en présence d'autres élèves, ce qui peut parfois l'empêcher de s'exprimer correctement, même dans sa langue maternelle. De ce fait, il peut se retrouver dépourvu d'imagination et d'initiative. En revanche, il peut se sentir plus à l'aise et se comporter différemment lorsqu'il est seul ou en présence d'un ami intime.

---

<sup>6</sup> KHADRI S., 2008, *La prise de parole en classe de langue, de la compréhension orale à l'expression orale*. Université el hadj Lakhdar, Batna, p.50-52.

### **3.1. Les difficultés psychologiques**

Il est courant de constater que la plupart des apprenants qui sont en train d'acquérir une langue étrangère ne participent pas activement pendant les séances d'expression orale. En d'autres termes, ils ont du mal à s'exprimer, à présenter leurs idées et à argumenter, car ils manquent de confiance en eux ou pour d'autres raisons qui constituent pour eux un véritable obstacle. VIENNEAU (1999) dit à propos du manque de confiance en soi qu'il :

Peut entraîner un sentiment d'impuissance ; sur le plan émotionnel, l'apprenant éprouve un sentiment d'échec presque de désespoir<sup>7</sup>.

La confiance en soi est un élément important dans l'enseignement apprentissage d'une langue étrangère, l'apprenant qui n'a pas confiance en soi est une personne qui craint parler devant les gens pour éviter jugements.

De sa part, SOREZ (2003) a souligné que :

Les attitudes envers les autres et envers soi-même dépendent l'une de l'autre : le manque de confiance en soi , l'image intériorisé de soi-même des difficultés dans participation personnelle se traduisent par de la sobriété ou de l'anxiété qui empêchent de parler <sup>8</sup>.

Nous devons comprendre que plusieurs facteurs entrent en jeu dans l'apprentissage d'une langue étrangère, tels que l'attitude envers les autres et envers soi-même, par exemple : la sous-estimation de soi et la mauvaise image de soi. Tous ces facteurs peuvent déterminer la sobriété, l'inquiétude langagière et le trac chez les apprenants de langue étrangère.

#### **3.1.1. Le trac**

Se manifeste lorsque l'apprenant se trouve dans une situation de communication et qu'il ne parvient pas à répondre aux questions posées ou qu'il ne maîtrise pas les règles de la langue. Dans ce cas, l'apprenant peut se sentir complètement déstabilisé et éviter de prendre la parole en classe.

<sup>7</sup> VIENNEAU R., 1999, *L'enseignement/apprentissage des langues*, paris., Gaëtan Morin, p.31.

<sup>8</sup> SOREZ H., 2003, *Prendre la parole, expression écrite et orale*. Paris, Hatier, p.78.

### **3.1. 2. La sobriété**

L'apprenant peut avoir le sentiment que prendre la parole en français est impossible, ce qui peut créer chez lui la crainte d'être jugé ou ridiculisé par les autres. Par conséquent, il peut préférer garder le silence plutôt que de ressentir la peur de s'exprimer oralement en FLE. De ce fait, la sobriété désigne,

Le manque d'assurance. Il se trouble quand il est en présence d'autres personnes et tu préfères fuir les contacts sociaux. Se sobriété est la plupart du temps à acquise dans l'enfance sous l'influence d'une éducation maladroite<sup>9</sup>.

### **3.1. 3. L'inquiétude langagière**

Il s'agit d'une sensation de tension et de crainte spécifique associée au contexte de la langue seconde, comprenant la parole, l'écoute et l'apprentissage. Lors d'une communication orale en FLE, les apprenants peuvent ressentir de l'inquiétude langagière, provoquée par la peur de commettre des erreurs devant leurs camarades et leurs enseignants. Par conséquent, l'élève peut éviter de prendre la parole et craindre les corrections de l'enseignant, ce qui peut causer une inhibition chez lui.

Le sentiment d'inquiétude langagière peut devenir une source de préoccupation pour les apprenants, car il peut engendrer d'autres états qui menacent la prise de parole. Par exemple, ils peuvent passer plus de temps à réfléchir à cette situation plutôt que de se concentrer sur l'activité réelle, ce qui perturbe leur concentration.

## **3. 2. Les obstacles familiaux et sociaux**

### **3. 2.1. La famille**

Dans une situation d'apprentissage, la famille et l'école sont les deux éléments principaux dans la vie de l'apprenant car c'est eux qui permettent la réussite à leurs enfants ou lui causent l'échec. D'un point de vue psychologique, SILLAMY (2010) souligne que :

La famille a pour fonction essentielle d'attester la sécurité de ses membres ainsi que l'éducation des enfants. Par le jeu de limitation l'identification aux parents ils élaborent leur personnalité<sup>10</sup>.

<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> SILLAMY N., 2010, *Dictionnaire de psychologie*, paris, Larousse, p. 118.

La famille est considérée comme le premier lieu de vie par rapport à l'enfant où il acquiert par imitation les premiers mots de son langage, ses comportements etc.

SOREZ (2003) confirme que :

L'influence affective de la famille est prépondérante des perturbations d'ordre affectif ou social peut influencer l'envie de parler, de s'exprimer, de s'extérioriser<sup>11</sup>.

Cela veut dire que, l'effet émotionnel de la famille accompagne l'enfant jusqu'à son adolescence ce qui explique donc que n'importe quel changement ou déséquilibre au sein de la famille peut ralentir chez l'apprenant l'envie de parler.

### **3.2.2. La société :**

Quant aux obstacles sociaux, ils peuvent inclure la peur du jugement des autres, la crainte de commettre des erreurs, la peur de l'échec, ou encore le manque de confiance en soi. Ces obstacles peuvent avoir un impact négatif sur la prise de parole en classe de FLE, car ils peuvent limiter la capacité de l'apprenant à s'exprimer librement et à interagir avec les autres dans un contexte de langue étrangère. C'est pourquoi il est important de travailler sur ces obstacles en classe afin de les surmonter et de favoriser la prise de parole chez les apprenants.

### **3.3. Les obstacles pédagogiques et didactiques**

La façon dont la leçon est présentée et la méthode choisie ont une influence sur l'apprentissage de l'apprenant, en particulier lors des activités de compréhension et d'acquisition des informations. L'enseignant est le principal responsable du choix des démarches et des méthodes d'enseignement, y compris des supports, des activités et des outils didactiques. C'est à lui de choisir ce qui répond aux besoins de ses apprenants.

## **4. Comment améliorer les compétences d'expression orale de l'apprenant**

Le premier critère qu'on peut proposer c'est la motivation.

---

<sup>11</sup> SOREZ H., 2003, *Prendre la parole, expression écrite et orale*. Paris, Hatier, p.10.



#### **4.1. Qu'est ce que la motivation**

L'élément qui pousse l'être humain à faire quelque chose et l'aide à atteindre ses objectifs. Il est très utile lors de l'enseignement/apprentissage des connaissances et surtout lors de l'enseignement/apprentissage des langues, ROUSELL (2002) la définit comme :

Un processus qui active, oriente, dynamique et maintient le comportement des individus vers la réalisation d'objectifs attendus<sup>12</sup>.

La motivation est le processus qui déclenche et guide l'être humain à réaliser les objectifs visés.

D'après CUQ, la motivation est :

Un principe de force qui pousse les organismes à atteindre un but<sup>13</sup>.

En se basant sur ces définitions, nous pouvons dire que la motivation est un ensemble de facteurs qui donnent de la force et guident l'individu vers la réalisation du but visé. Il existe deux types de motivation : la motivation extrinsèque et la motivation intrinsèque.

##### **4.1.1. La motivation intrinsèque**

D'après BRITT (2018), il s'agit de :

Forces qui incitent à effectuer des activités volontairement, par intérêt, pour Elle-même et pour le plaisir et la satisfaction que l'on en retire<sup>14</sup>.

Cette forme de motivation est intrinsèque à l'apprenant. Elle émane de lui-même, comme lorsque celui-ci décide de faire des exercices de son propre chef, sans que son enseignant ne lui en fasse la demande.

Selon MEZZINE (2014), la motivation intrinsèque

Signifie que l'on pratique une activité pour le plaisir et la satisfaction que l'on en tire. Une personne est intrinsèquement motivée lorsqu'elle effectue des activités volontairement et par intérêt pour l'activité elle-même sans

<sup>12</sup> ROUSSEL P., (2002), Rémunération, motivation et satisfaction au *travail*, Paris, Editions Economica, p. 05.

<sup>13</sup> CUQ J P., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris :CLE international, p.170.

<sup>14</sup> BRITT M., 2018, *La motivation scolaire : comment l'enseignant peut susciter l'engagement et la persévérance de l'élève dans une activité*,. Hal : sciences de l'homme et société.  
Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01945929/document>. Consulté le (03/03/2023).

attendre de récompense ni chercher à éviter un quelconque sentiment de culpabilité<sup>15</sup>.

D'après cette définition, on peut affirmer que la motivation intrinsèque provient du plaisir et de la satisfaction personnelle, puisque la personne ne cherche ni récompense ni ne cherche à éviter une sanction ou tout autre sentiment de jugement.

#### **4.1.2. La motivation extrinsèque**

Ce type de motivation est le plus courant dans le milieu scolaire, et il est lié à l'environnement extérieur de l'apprenant, tel que sa famille, son école, etc. Par exemple, l'apprenant qui accomplit ses tâches scolaires pour obtenir des récompenses, pour gagner l'approbation de ses parents, ou pour éviter une sanction, illustre cette forme de motivation

Il s'agit selon DECI d'une :

Motivation externe qui se situe à l'extérieur de l'élève, elle dépend des besoins des apprenants dont le comportement est effectué dans un but externe, l'élève participe au cours seulement pour obtenir une bonne note<sup>16</sup>.

#### **4.2. La prise de parole et les activités ludiques**

Selon CUQ (2003) la notion de l'activité ludique désigne :

« Une activité d'apprentissage guidé par des règles de jeu et pratiquée par le plaisir qu'elle procure »<sup>17</sup>

Ainsi, nous pouvons dire que les activités ludiques sont un ensemble d'activités, ou plusieurs activités, qui se présentent sous forme de jeu. Elles peuvent être pratiquées par des personnes seules ou en groupe.

##### **4.2.1. Explication de jeu**

MOUQUIN (1980) définit le jeu comme :

Une action ou une activité volontaire accomplie dans certaines limites de temps et de lieu suivant une règle librement consentie, mais complètement impérieuse pourvue d'une fin en soi, accompagnée d'un sentiment de tension et de joie et d'une conscience d'être autrement que la vie courante<sup>18</sup>.

<sup>15</sup> MEZZINE M., 2014, Le moteur des *activités humaines*, France, Lulu, P. 259.

<sup>16</sup> Article résumant les types de motivation. Disponible sur : <http://www.uqac.ca/deptdse/3psy206/varapp/motb2.htm>. Consulté le 22/04/2023).

<sup>17</sup> Cuq J P., 2003, Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, paris :CLE international, p.160.

<sup>18</sup> MOUQUIN G., 1980, *La notion de jeu de hasard*, Genève, Droz, p. 124.

Selon cette définition, on peut affirmer que le jeu est une activité spontanée qui demande un effort, mais qui ne nécessite pas nécessairement de suivre des règles strictes.

#### **4.2.1.1 Pourquoi jouer en classe ?**

L'objectif principal de l'utilisation du jeu en classe est d'apprendre en s'amusant comme le considère WEISS (1983),

Les jeux et exercices de créativité leur permettront d'utiliser du façon nouvelle, personnelle, le vocabulaire et les structures acquis au cours des leçons en les faisant sortir du cadre, du contexte, de la situation dans lesquels ils les ont appris<sup>19</sup>.

Le jeu permet à l'apprenant d'intégrer ses connaissances en réutilisant spontanément ce qu'il a appris, comme les structures de vocabulaire, par exemple.

Pour récapituler, nous pouvons dire que le jeu permet :

- La participation spontanée des apprenants.
- Aide l'apprenant à prendre la parole sans restriction et sans crainte.
- Ajoute l'ambiance et évite la routine pendant l'apprentissage du FLE
- Améliore l'interaction des apprenants avec son enseignant et ses camarades.
- Facilite l'assimilation des nouvelles connaissances et améliore les compétences langagières.
- Favorise l'esprit de la communication chez l'apprenant qui a peur de s'exprimer.

#### **4.2.1.2. Les jeux dérivés du théâtre**

GRUCA et CUQ (2008) pensent que :

Les jeux dérivés du théâtre se sont des jeux qui transforment la salle de classe en scène théâtrale, les apprenants en acteurs, et qui reposent sur une directivité, plus ou moins grande, soit sur la contrainte<sup>20</sup>.

Il s'agit d'immerger les apprenants dans l'univers du théâtre en transformant la salle de classe en scène théâtrale et en leur assignant des rôles d'acteurs et d'actrices.

<sup>19</sup> WEISS, F., 1983, *Jeu et activités communicatives dans la classe de langue*, collection « Pratique Pédagogique », Paris, Hachette, p.08.

<sup>20</sup> CUQ J P et GRUCA I., 2008, *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, presses universitaires de Grenoble, p 458.

### **4.2.1.3. Le jeu de rôle**

D'après le dictionnaire de didactique du français, le jeu de rôle est :

Un évènement de communication. Interactif à deux ou plusieurs participants où chacun joue un rôle pour développer sa compétence de communication. Le jeu de rôle a aussi comme avantage de développer l'aptitude à réagir à l'imprévu, ainsi qu'à encourager l'expression spontanée<sup>21</sup>.

Ce type d'activité motive l'apprenant et le pousse à interagir et entrer dans une situation de communication. Ainsi, il lui permet de s'entraîner à prendre la parole spontanément et de réagir dans toutes les situations. En outre, le jeu aide les apprenants à développer leurs compétences langagières.

### **4.3. L'activité collective**

L'activité collective est un moyen qui se base sur la collaboration et le travail en groupe, MEDIOUNI (2004) pense que :

Le groupe permet à davantage d'élèves de prendre la parole, à se risquer dans la présentation du travail élaboré en groupe ou dans un jeu de rôle, parce que le travail a été préparé, qu'ils travaillent avec filet qu'ils peuvent être aidés par leurs camarades si besoin, parce que tout le monde est partie prenante<sup>22</sup>.

On comprend qu'il est logique de penser que les activités collectives en classe de FLE aident l'apprenant à s'exprimer plus aisément, sans restriction, et lui permettent de travailler en échangeant ses idées et ses opinions sans crainte. Elles lui permettent également de développer ses capacités et de mettre en pratique ses compétences linguistiques.

Il existe d'autres stratégies pour améliorer les compétences d'expression orale de l'apprenant dont voici quelques exemples :

Encourager la pratique régulière de la prise de parole en classe : L'enseignant peut créer des situations de communication authentiques dans la classe pour encourager les élèves à interagir entre eux. Cela peut se faire par le biais de jeux de rôles, de débats, de présentations, etc.

<sup>21</sup> CUQ J P., 2003, *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, paris : CLE international, p.142-143.

<sup>22</sup>MEDIOUNI M A., 2004, *Le travail de groupe spécificités et exigences*. Cahiers pédagogique.. centre de langues-université Lyon 2, p.24\_26. Disponible sur : [https://ma.medioni.fr/sites/default/files/article\\_files/travail%20de%20groupe%20.pdf](https://ma.medioni.fr/sites/default/files/article_files/travail%20de%20groupe%20.pdf). Consulté le 17/03/2023).

Favoriser un environnement bienveillant : Les élèves peuvent être découragés de prendre la parole s'ils se sentent jugés ou critiqués par leurs pairs. Il est donc important de créer un environnement de classe où les erreurs sont considérées comme des opportunités d'apprentissage et où la prise de parole est valorisée.

Utiliser des supports audiovisuels : Les supports audiovisuels peuvent aider les élèves à améliorer leur prononciation, leur intonation et leur fluidité. Les enseignants peuvent utiliser des vidéos, des enregistrements audio, des podcasts, etc.

Utiliser des stratégies de correction appropriées : Les enseignants doivent utiliser des stratégies de correction appropriées pour aider les élèves à améliorer leur expression orale. Ils peuvent fournir des indications visuelles, comme des gestes, ou utiliser des stratégies de reformulation pour aider les élèves à s'exprimer plus clairement.

Donner des feedbacks constructifs : Les feedbacks doivent être constructifs, c'est-à-dire qu'ils doivent aider l'élève à s'améliorer. L'enseignant doit fournir des feedbacks spécifiques sur la prononciation, le vocabulaire, la grammaire, etc. et donner des suggestions pour améliorer ces aspects.

## CONCLUSION

Dans ce chapitre, nous avons mis l'accent sur la prise de parole en classe de FLE, en proposant des définitions claires de cette notion et en expliquant les obstacles qui empêchent l'apprenant d'interagir et de participer oralement en classe. À la fin du chapitre, nous avons proposé des solutions pédagogiques pour encourager l'apprenant à prendre la parole et pour aider l'enseignant à accomplir sa tâche.

Nous pouvons dire que la prise de parole de l'apprenant est un droit avant d'être un devoir, car l'apprenant d'aujourd'hui est le citoyen de demain. La prise de parole n'est donc pas seulement importante pour développer les compétences cognitives de l'apprenant, mais aussi pour prouver son existence et être capable de communiquer à l'imprévu, entre autres. Cependant, la plupart des apprenants sont réticents à prendre la parole, en raison de divers facteurs (psychologiques, familiaux, sociaux, didactiques et pédagogiques). Pour remédier à ce phénomène, nous proposons des stratégies telles que la motivation, les activités ludiques et l'activité collective, dont nous allons évaluer les effets à travers un questionnaire dans la partie suivante

# Chapitre III

## **Présentation et analyse des résultats**

## **INTRODUCTION**

Dans ce dernier chapitre, nous abordons la définition du cadre général de notre enquête. Nous commençons par l'identification du public cible, la démarche à suivre, ainsi que les moyens d'analyse que nous avons adoptés pour réaliser notre travail de recherche et présenter le questionnaire destiné aux enseignants.

Cette phase revêt une importance capitale, car elle nous permettra de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses de départ. À cet effet, nous allons procéder à l'analyse des résultats obtenus à partir du questionnaire destiné aux enseignants du cycle moyen d'Ain Témouchent.

### **1. Présentation du cadre général de l'enquête :**

#### **1.1. Le public visé**

Pour mener notre recherche, nous avons choisi comme échantillon les enseignants du cycle moyen du CEM Bensafi Safi à Sidi Safi la wilaya d'Ain Témouchent, qui sont directement impliqués dans l'éducation des apprenants de quatrième année moyenne. Les apprenants de français langue étrangère (FLE) de cet échantillon ont été sélectionnés parmi les classes de quatrième année moyenne de ces enseignants. Cela nous permet d'obtenir des informations précises et pertinentes sur les apprenants du public visé par l'étude.

#### **1.2. Démarche de l'enquête**

Après une réflexion approfondie, nous avons opté pour une démarche qui allie une approche descriptive et analytique. La méthode descriptive nous permettra de représenter et d'identifier l'importance de la prise de parole ainsi que les stratégies qui favorisent l'expression orale chez les apprenants de quatrième année moyenne. Quant à la méthode analytique, elle nous permettra d'analyser les résultats obtenus afin de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses initiales.



### **1.3. Présentation du questionnaire**

Notre travail de recherche se base sur l'utilisation du questionnaire, qui nous permettra de collecter des données précieuses auprès des enseignants et des apprenants. Ces questionnaires ont été conçus dans le but d'obtenir des informations clés sur le niveau des apprenants, les difficultés rencontrées, les suggestions des enseignants, ainsi que les opinions et préférences des apprenants.

#### **1.3.1. Présentation du questionnaire destiné aux enseignants**

Notre questionnaire se compose de trois parties. La première partie concerne l'identification et l'objectif de notre sujet de recherche. La deuxième partie comprend des informations générales sur les enseignants, telles que leur âge, leur sexe et leurs années d'expérience. Enfin, la troisième partie présente des questions de différents types, à savoir :

- ▶ Trois questions fermées à réponse unique.
- ▶ Deux questions ouvertes, permettant aux enquêtés de répondre librement.
- ▶ Quatre questions semi-ouvertes, offrant plusieurs choix avec possibilité de justification.

#### **1.2.2. Objectif du questionnaire destiné aux apprenants**

Le questionnaire vise à recueillir les informations suivantes :

- ▶ Niveau des apprenants de 4<sup>ème</sup> année moyenne en expression orale, notamment.
- ▶ Difficultés rencontrées par les apprenants en matière de prise de parole.
- ▶ Suggestions des enseignants pour encourager les apprenants à prendre la parole.
- ▶ Impact de la motivation du travail collectif et des activités ludiques sur la prise de parole des apprenants.

### 1.2.3. Présentation du questionnaire destiné aux apprenants

L'échantillon du questionnaire était constitué d'un groupe diversifié d'apprenants de français langue étrangère (FLE). Il comprenait [10] participants de différentes origines et niveaux d'expérience en français. Les apprenants étaient répartis de manière équilibrée entre les sexes et provenaient de différentes régions géographiques. Ils avaient des compétences linguistiques variées, allant des débutants aux apprenants plus avancés. Cependant, il convient de noter que les résultats du questionnaire sont spécifiques à cet échantillon et ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population des apprenants en FLE.

### 1.2.4. Objectif du questionnaire adressé aux apprenants :

- ▶ Recueillir les opinions des apprenants de 4<sup>ème</sup> année moyenne concernant l'enseignement de la langue française.
- ▶ Évaluer l'intérêt des apprenants pour les activités ludiques.
- ▶ Examiner l'envie des apprenants de travailler en équipe.
- ▶ Comprendre les raisons qui empêchent les apprenants de participer activement en classe.

## 2. Le constat des informations générales des enseignants interrogés

Dans cette étape, nous avons entrepris de collecter des informations générales sur notre échantillon de participants provenant du CEM Bensafi Safi d'Ain Témouchent. Nous avons recueilli des données telles que l'âge, le sexe et les années d'expérience, afin d'obtenir une vue d'ensemble de la composition de notre échantillon. Ces informations nous ont permis de sélectionner de manière stratégique un échantillon de 20 enseignants et 10 apprenants du CEM choisi.

Ces informations générales sur notre échantillon constituent une étape essentielle pour cerner les caractéristiques de base de notre groupe de participants, et elles serviront de fondement solide pour nos analyses à venir.

### 2.1. Répartition de l'âge des enseignants

Age	Nombre (enquêtés)	Pourcentage
25 – 35 ans	10	47%
35- 44 ans	06	38%
44- 60 ans	04	15%
Total	20	100%

**Constat :** en observant le tableau, nous constatons que 47% des enseignants ont moins de 35 ans (âges compris entre 25 et 35 ans), tandis que 38% d'entre eux ont entre 35 et 44 ans. Enfin, 15% des enseignants ont plus de 44 ans (âges compris entre 44 et 60 ans). Cette diversité d'âge parmi les enseignants, allant de 25 à 60 ans, est une caractéristique importante de notre échantillon. Elle apporte une grande hétérogénéité à notre enquête, ce qui est très bénéfique pour notre analyse.

### 2.2. Répartition selon le genre

Sexe	Nombre (enquêtés)	Pourcentage
Masculin	07	42%
Féminin	13	58%
Total	20	100%

**Constat :** le tableau révèle que parmi les enseignants interrogés, 58% sont de sexe féminin et 42% sont de sexe masculin. Il est évident que la majorité de notre échantillon est composée de femmes enseignantes.

### 2.3. L'expérience des enseignants interrogés :

L'expérience	Nombre (enquêtés)	Pourcentage
Moins de 5 ans	05	20%
5 ans et plus	15	80%
Total	20	100%

**Constat :** Les résultats du tableau indiquent que 20% des enseignants ont moins de 5 ans d'expérience, tandis que 80% d'entre eux ont 5 ans ou plus d'expérience. Il est donc évident que la majorité des enseignants interrogés ont une expérience de 5 ans ou plus. Cette constatation confirme que notre enquête bénéficie d'une ample expérience parmi les enseignants, ce qui est suffisant pour mener notre analyse.

### **3. Problèmes rencontrés :**

On a rencontré quelques problèmes lors de la réalisation notre enquête, tel que :

Accès à l'information dont les difficultés à obtenir les autorisations nécessaires pour mener l'enquête.

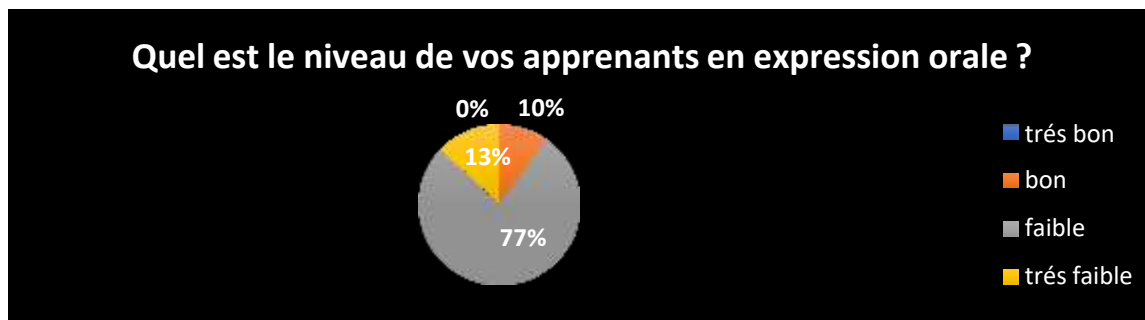
Barrières linguistiques car les apprenants ne maîtrisent pas parfaitement la langue française, ce qui nous a causé des problèmes de communication et de compréhension.

Réticence à participer, car certains élèves, enseignants ou membres du personnel ne voulaient pas tous participer à l'enquête en raison de diverses raisons, telles que le manque d'intérêt et les contraintes de temps.

Temps et ressources limités, car notre enquête demandé beaucoup de temps et de ressources pour collecter, analyser et interpréter les données.

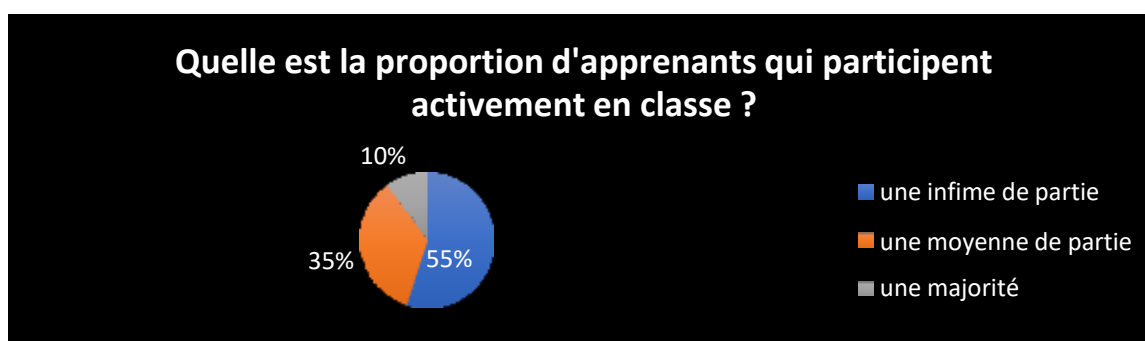
## 4. ANALYSE DU QUESTIONNAIRE DES ENSEIGNANTS

### 1. Le niveau des apprenants en expression orale.



**Constat :** la majorité des enseignants expriment des préoccupations quant au niveau de compétence des apprenants en expression orale, notant des difficultés en termes de prononciation, de grammaire et de vocabulaire. Cependant, une minorité d'enseignants considère que le niveau d'expression orale des apprenants est bon, soulignant les progrès réalisés par certains. Les enseignants s'engagent à mettre en place des approches pédagogiques pour améliorer la compétence en expression orale, en diversifiant les activités, en fournissant des opportunités de pratique authentique et en offrant un feedback constructif.

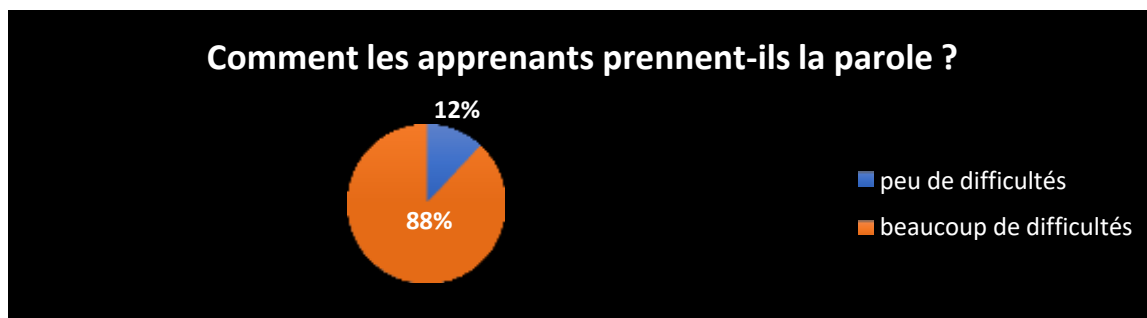
### 2. Le taux de participation des apprenants en classe.



**Constat :** environ la moitié des enseignants estiment qu'une petite proportion d'apprenants prend la parole de manière régulière et active. Cela soulève des préoccupations quant à l'engagement global des étudiants dans le processus d'apprentissage. Les enseignants qui partagent cette opinion sont préoccupés par le manque de participation et d'interaction, craignant que cela puisse entraver le développement des compétences linguistiques des apprenants. D'un autre côté, une minorité d'enseignants estiment qu'une grande partie des apprenants participent

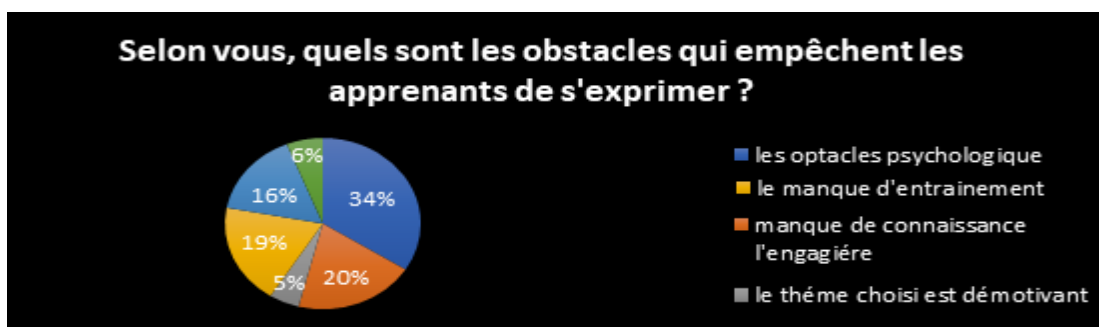
activement en classe. Ils se réjouissent de l'engagement élevé de leurs élèves, car cela crée un environnement dynamique où les échanges sont nombreux et les opportunités de pratiquer la langue abondantes. Ils considèrent que la participation active favorise la confiance en soi des apprenants et renforce leur motivation à progresser dans l'apprentissage du français.

### 3. Difficultés de la prise de parole des apprenants en classe



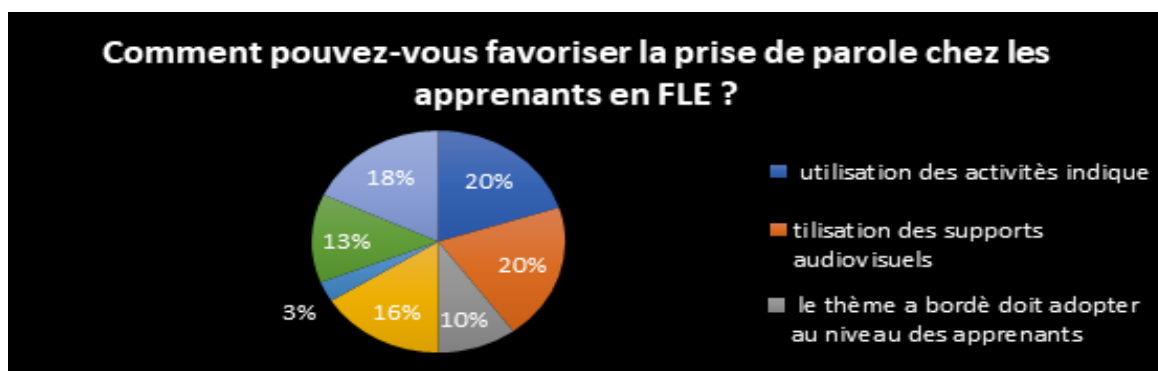
**Constat :** la majorité des enseignants remarquent que la plupart de leurs apprenants éprouvent des difficultés à s'exprimer, ce qui suggère des obstacles à leur participation en classe. Les apprenants font face à des problèmes tels que la peur, la timidité et le manque de vocabulaire. La peur de commettre des erreurs ou d'être jugé, ainsi que le manque de confiance en soi, les empêchent de participer activement. De plus, le manque de vocabulaire limite leur capacité à s'exprimer avec précision. Les enseignants sont encouragés à créer un environnement de confiance, à offrir un soutien linguistique et à proposer des activités stimulantes pour aider les apprenants à surmonter ces difficultés et à développer leurs compétences en expression orale.

### 4. Obstacles observés



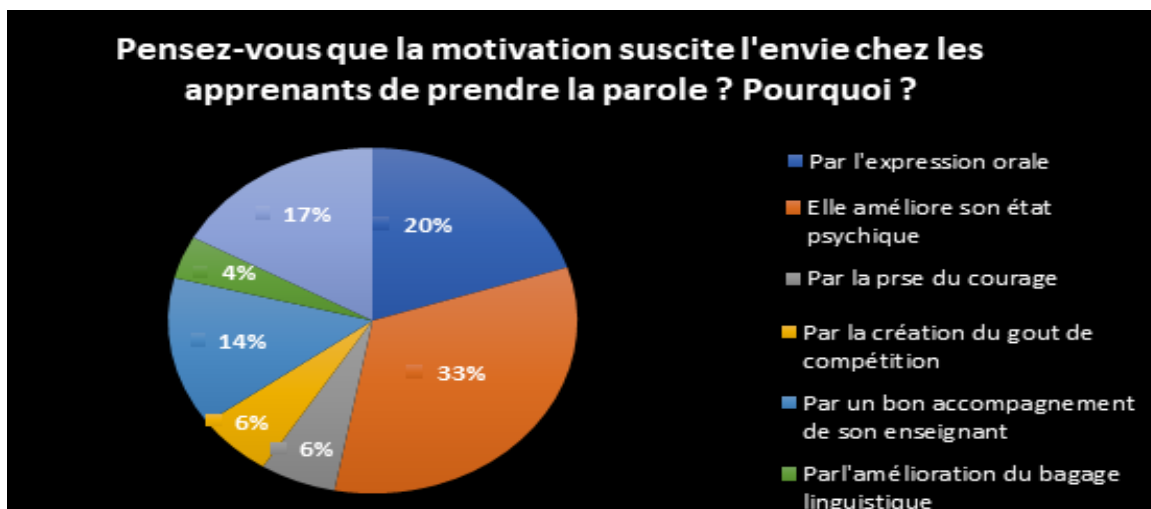
**Constat** : les enseignants ont identifié plusieurs obstacles à la prise de parole en classe de (FLE) qui incluent la timidité, la peur, le manque de connaissances linguistiques et le manque de pratique en dehors de la classe. Certains apprenants rencontrent des difficultés à s'exprimer de manière fluide et à trouver les mots appropriés, tandis que d'autres ont tendance à recourir à leur langue maternelle pour traduire. Les enseignants proposent différentes solutions pour surmonter ces obstacles, telles que des activités interactives, l'utilisation de ressources multimédias et l'encouragement de la pratique en dehors de la classe. Ces propositions reflètent la diversité des approches pédagogiques et des expériences des enseignants dans le but d'encourager la participation et le développement de l'expression orale des apprenants.

### 5. Stratégies pour encourager la prise de parole chez les apprenants en FLE



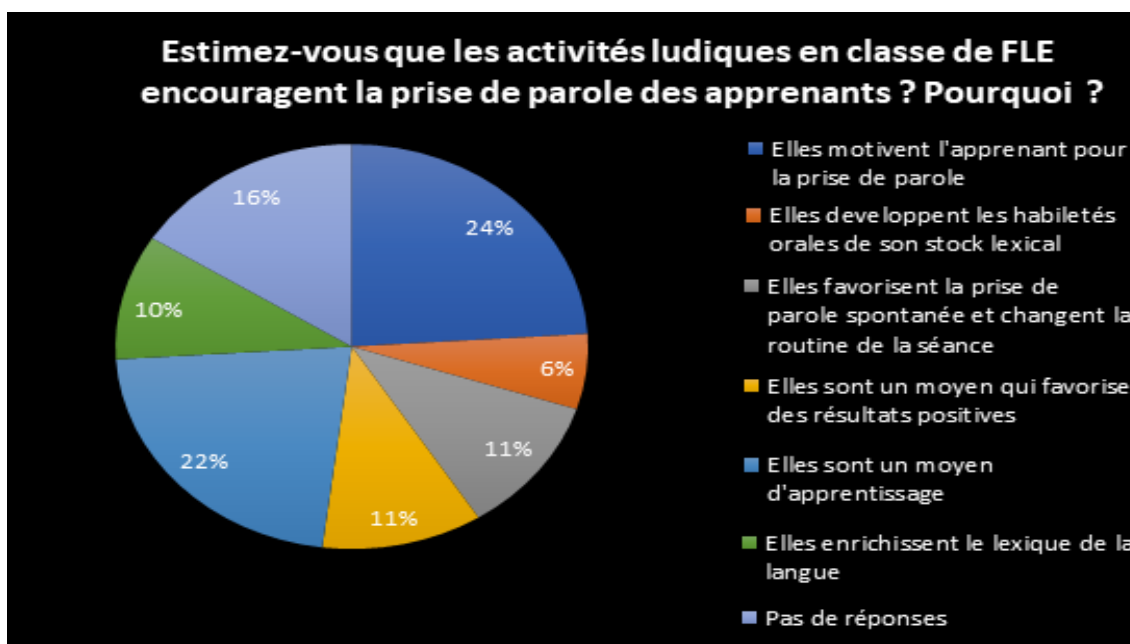
**Constat** : l'intégration d'activités ludiques, telles que des jeux de dialogue, dans les cours de FLE est essentielle pour motiver les apprenants et les encourager à s'exprimer librement. Ces activités permettent de travailler sur la prononciation, la fluidité et la construction de phrases, tout en renforçant la confiance des apprenants. Les enseignants constatent que ces activités favorisent un fort niveau de motivation chez les apprenants, ce qui confirme l'importance de les intégrer dans les cours. Les jeux de dialogue créent un environnement propice à l'apprentissage actif, où les apprenants peuvent prendre des risques et apprendre de leurs erreurs de manière ludique et bienveillante. L'intégration d'activités contribue à l'amélioration des compétences en expression orale des apprenants grâce à leur engagement et à leur participation active.

## 6. Justifications des enseignants sur le rôle de la motivation dans l'apprentissage des apprenants en FLE



**Constat :** la majorité des enseignants confirment que la motivation joue un rôle clé pour encourager les apprenants à prendre la parole en classe de FLE. Ils soulignent l'importance de cultiver un environnement motivant et positif où les apprenants se sentent à l'aise pour s'exprimer librement. Ils accordent une attention particulière à l'état d'esprit des apprenants, reconnaissant que la motivation est essentielle pour promouvoir la participation active.

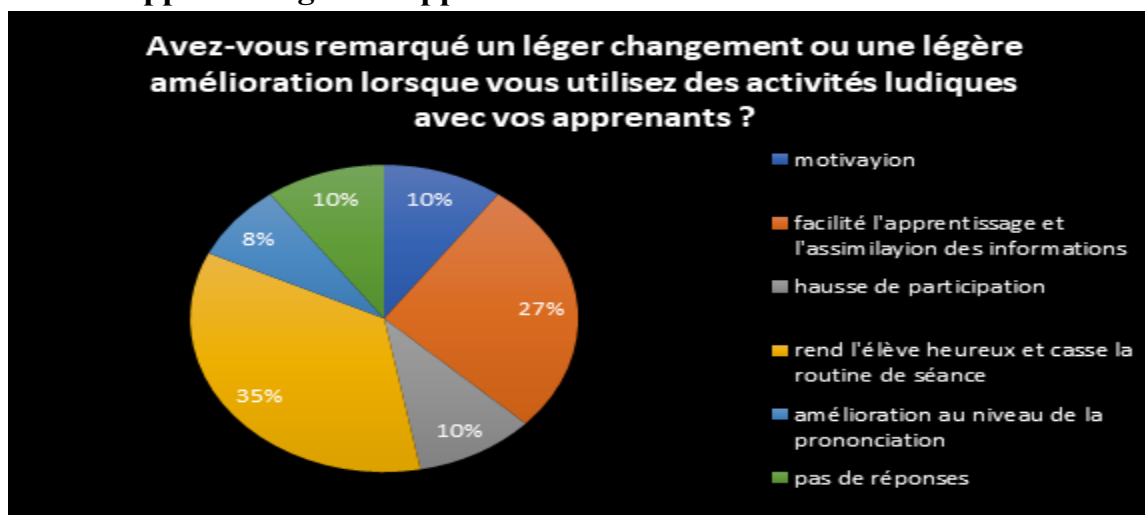
## 7. L'impact des activités ludiques en classe de FLE sur la prise de parole des apprenants





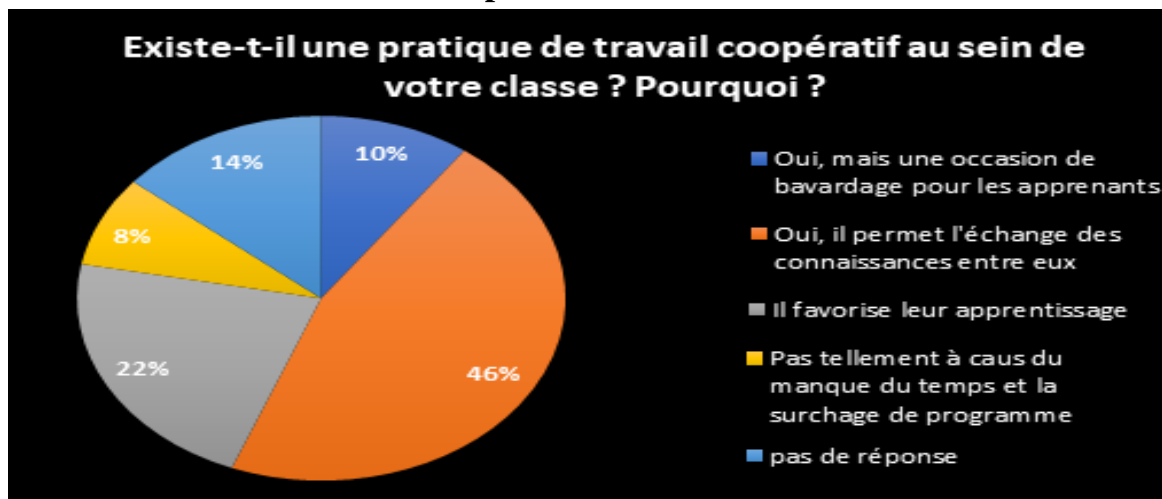
**Constat** : développer les compétences orales chez les apprenants en FLE est crucial pour enrichir leur vocabulaire et renforcer leur confiance. Les activités ludiques jouent un rôle essentiel dans ce processus en encourageant les apprenants à s'exprimer oralement de manière créative et spontanée. Ces activités favorisent l'interaction entre les apprenants, renforçant ainsi leur aisance et leur fluidité dans la langue. De plus, les activités ludiques offrent aux enseignants une approche dynamique pour présenter leur cours et stimuler l'engagement des apprenants. En somme, les activités ludiques sont un moyen efficace de développer les compétences orales tout en enrichissant les connaissances des apprenants en FLE.

### 8. Les activités ludiques et leurs rôles dans l'amélioration de l'apprentissage de l'apprenant



**Constat** : la plupart des enseignants ont constaté des changements positifs lorsqu'ils ont utilisé des activités ludiques avec leurs apprenants, mais une minorité n'a pas observé de changements significatifs. Les activités ludiques ont un impact positif sur la prononciation, la participation et l'assimilation des connaissances. Elles permettent aux apprenants de pratiquer la prononciation de manière ludique, favorisent leur participation active en classe et facilitent l'assimilation des informations. Cependant, les résultats peuvent varier en fonction des préférences individuelles des apprenants et de leur niveau de motivation. L'intégration régulière d'activités ludiques dans les cours de FLE peut améliorer l'engagement, la motivation et l'efficacité de l'apprentissage.

## 9. L'efficacité du travail coopératif en classe du FLE



**Constat :** la majorité des enseignants utilisent le travail collectif dans leurs classes, ce qui favorise l'engagement et les résultats des apprenants. Ils reconnaissent que le travail en groupe permet aux apprenants de surmonter les obstacles, de s'exprimer librement et de présenter leurs idées avec confiance. Le travail collectif encourage la collaboration, le partage d'idées et le développement de compétences interpersonnelles. Il crée un environnement positif où les apprenants sont motivés et responsabilisés. Cependant, il est important d'adapter les approches pédagogiques en fonction des besoins spécifiques de chaque classe.

## 5. ANALYSE DU QUESTIONNAIRE DES APPRENANTS

### 1. Attitude envers la langue française :

Réponses	Pourcentage
Oui	60%
Non	20%
Un peu	20%

**Constat** : (60%) de participants ont indiqué aimer la langue française, ce qui suggère un intérêt positif envers la langue. Cependant, il est important de noter que 20% des répondants n'aiment pas la langue française et 20% ont une attitude mitigée en répondant "Un peu".

### 2. Perception de l'apprentissage de la langue française :

Réponses	Pourcentage
Difficile	40%
Facile	30%
Moyen	30%

**Constat** : (40%) de participants considèrent que l'apprentissage de la langue française est difficile. Cela suggère que certains peuvent rencontrer des défis lors de leur apprentissage. D'autre part, 30% trouvent l'apprentissage facile, ce qui indique une perception positive, et 30% le considèrent moyen.

### 3. Utilisation de la langue française en dehors de la classe :

Réponses	Pourcentage
Oui	40%
Non	20%
Parfois	30%
Souvent	10%

**Constat** : seulement 40% des répondants parlent français en dehors de la classe, ce qui peut indiquer un niveau d'engagement supplémentaire dans l'apprentissage de la langue. D'autre part, 20% des répondants ne parlent pas du tout le français en dehors de la classe, ce qui peut suggérer un manque d'opportunités ou de motivation pour pratiquer la langue. 30% des répondants le parlent parfois et seulement 10% le parlent souvent.

#### 4. Difficultés rencontrées par les apprenants :

Réponses	Pourcentage
L'oral	25%
L'écrit	30%
L'écrit et l'oral	20%
Non	25%

**Constat** : les difficultés les plus fréquentes sont liées à l'écrit (30%) et à l'oral (25%). Cela peut indiquer des domaines spécifiques où les répondants ont besoin de plus de soutien et de pratique. D'autre part, 20% des répondants ont des difficultés à la fois à l'écrit et à l'oral, ce qui peut nécessiter une attention particulière dans ces deux compétences. Heureusement, 25% des répondants ne rencontrent aucune difficulté dans leur apprentissage de la langue.

#### 5. Participation en classe

Réponses	Pourcentage
Oui	50%
Non	20%
Par fois	20%
Jamais	10%

**Constat** : la moitié des répondants (50%) participent activement au cours de français, ce qui est encourageant car cela favorise l'engagement et l'interaction. Cependant, il est préoccupant de constater que 20% des répondants ne participent pas du tout, ce qui peut indiquer un manque d'implication ou de confiance. 20% des répondants participent parfois, ce qui suggère une participation intermittente, et seulement 10% ne participent jamais.

#### 6. Retours des enseignants lors de réponses incorrectes :

Réponses	Pourcentage
Faux	30%
Vous vous approchez de la bonne réponse	25%
Réfléchissez encore	30%
Essayez une autre fois	15%

**Constat** : l'enseignant utilise différentes approches pour encourager les répondants lorsqu'ils ne répondent pas correctement à une question. 30% des répondants indiquent que l'enseignant dit simplement "Faux", ce qui peut aider à clarifier les erreurs. 25% des répondants mentionnent que l'enseignant les encourage en leur disant qu'ils se rapprochent de la bonne réponse, ce qui peut maintenir leur motivation. 30% des répondants indiquent que l'enseignant demande de réfléchir encore, ce qui peut stimuler la réflexion et l'analyse. Enfin, 15% des répondants affirment que l'enseignant leur suggère d'essayer une autre fois, ce qui encourage la persévérance et la tentative de trouver la bonne réponse. Ces différentes approches peuvent contribuer à un environnement d'apprentissage positif et encourageant.

### 7. Préférence de travail en groupe

Réponses	Pourcentage
Oui	60%
Non	40%

**Constat** : la majorité des répondants (60%) aiment travailler en groupe avec leurs camarades. Cela peut être dû à différents facteurs, tels que la possibilité de partager des idées, de s'entraider mutuellement et d'apprendre des autres. D'autre part, 40% des répondants n'apprécient pas travailler en groupe, ce qui peut être lié à des préférences personnelles ou à une préférence pour un travail individuel.

### 8. Perception des activités ludiques :

Réponses	Pourcentage
Amusantes	50%
Ennuyeuses	20%
Ordinaires	30%

**Constat** : la moitié des répondants (50%) considèrent les activités ludiques comme amusantes. Cela indique que ces activités sont perçues positivement et peuvent favoriser l'engagement et la motivation des apprenants. D'autre part, 20% des répondants les trouvent ennuyeuses, ce qui peut suggérer un manque d'intérêt ou d'engagement dans ce type d'activités. 30% des répondants les considèrent comme ordinaires, ce qui indique une perception neutre.

**9. Impact des activités ludiques sur la volonté de parler :**

Réponses	Pourcentage
Ordinaire	30%
Augmentée	40%
Abaissée	15%
S'améliore	15%

**Constat** : lorsqu'ils effectuent une activité ludique, 40% des répondants ont une envie augmentée de parler. Cela peut être dû à l'aspect engageant et stimulant de l'activité ludique, qui encourage la participation et l'expression orale. D'autre part, 30% des répondants ont une envie ordinaire de parler, ce qui suggère que l'activité ludique n'a pas un impact significatif sur leur motivation à s'exprimer. 15% des répondants ont une envie abaissée de parler, ce qui peut être attribué à des facteurs tels que la timidité ou le manque de confiance. Enfin, 15% des répondants constatent une amélioration de leur envie de parler, ce qui indique que les activités ludiques peuvent avoir un impact positif sur la prise de parole.

## **SYNTHESE**

Lors de notre étude, nous avons observé que le niveau d'expression orale des apprenants en 4<sup>ème</sup> année est faible, avec une participation limitée en classe. La majorité des apprenants rencontrent des difficultés à prendre la parole. Les raisons de ces obstacles sont le manque de confiance en soi, les craintes liées à l'erreur et aux réactions des enseignants et des camarades, ainsi que le manque de compétences linguistiques, souvent caractérisé par le recours à la langue maternelle et à la traduction.

Face à cette problématique, les enseignants ont proposé diverses solutions pour aider les apprenants à s'exprimer plus aisément. Ils recommandent l'utilisation d'activités ludiques, de supports audiovisuels tels que des vidéos ou des dessins animés, ainsi que la création d'un climat motivationnel propice à l'expression orale.

La motivation, les activités ludiques et le travail collectif ont été identifiés comme des solutions pour améliorer la prise de parole. Les enseignants ont constaté que les activités ludiques ont un impact positif sur l'état d'esprit des apprenants, créent une ambiance agréable en classe et facilitent l'assimilation des connaissances. Quant au travail collectif, il réduit la charge de travail individuel et met les apprenants dans des situations de communication où ils doivent s'exprimer et partager leurs connaissances avec leurs camarades.

Cependant, certains enseignants expriment des préoccupations quant au manque de temps et à la surcharge des programmes scolaires, ce qui peut limiter leur capacité à mettre en œuvre pleinement les activités ludiques et le travail collectif.

En conclusion, la motivation, les activités ludiques et le travail collectif sont des solutions pertinentes pour améliorer la prise de parole chez les apprenants

de 4<sup>ème</sup> année. Ils permettent de créer un environnement propice à l'expression orale, à l'assimilation des connaissances et à la collaboration entre les apprenants. Cependant, il est important de trouver des moyens d'intégrer ces approches malgré les contraintes de temps et de programme, afin de favoriser le développement des compétences orales chez les apprenants.



## **CONCLUSION GENERALE**

En didactique des langues, l'oral occupe une place centrale dans l'enseignement et l'apprentissage des langues, en particulier dans le contexte du français langue étrangère. En Algérie, l'école a pour objectif de former des élèves maîtrisant au moins deux langues étrangères. Cependant, la maîtrise d'une langue ne se limite pas à l'apprentissage des règles de manière théorique, mais nécessite une pratique régulière et concrète, que ce soit en classe ou en dehors.

La prise de parole joue un rôle crucial dans l'amélioration des compétences orales des apprenants. Le niveau faible des apprenants dans les langues étrangères peut être attribué en grande partie à leur réticence à prendre la parole. Ainsi, l'objectif de notre recherche est de démontrer l'impact positif de la prise de parole sur le développement des compétences orales chez les apprenants et de vérifier nos hypothèses.

Pour atteindre nos objectifs, nous avons réalisé une étude auprès des enseignants de 4<sup>ème</sup> année moyenne dans la wilaya d'Ain Témouchent, en utilisant un questionnaire visant à identifier les difficultés rencontrées par les apprenants dans la prise de parole, ainsi que les stratégies favorisant leur expression orale. Notre approche méthodologique était descriptive et analytique.

Notre travail de recherche est divisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre, nous avons abordé les concepts clés liés à l'oral, en explorant la didactique de l'oral, le statut de l'oral dans l'enseignement du cycle moyen et en présentant deux grandes activités orales. Le deuxième chapitre se concentre sur une définition approfondie de la prise de parole, en mettant en évidence ses conditions et les facteurs qui entravent l'expression orale des apprenants. Enfin, le troisième chapitre présente notre travail sur le terrain,

comprenant l'échantillonnage, la description des questionnaires, l'analyse et l'interprétation des résultats obtenus.

Les résultats de notre étude confirment l'efficacité des stratégies proposées pour stimuler la prise de parole chez les apprenants, en fonction de leur niveau. Nous concluons donc que la parole peut être encouragée chez les apprenants grâce à diverses stratégies. Cependant, il est important de prendre en compte la charge de travail et le programme scolaire, qui peuvent avoir un impact sur le niveau des apprenants en français langue étrangère.

En conclusion, notre modeste travail de recherche s'achève, mais la recherche scientifique est un processus continu. Nous espérons inspirer d'autres étudiants en leur proposant d'autres sujets de recherche et perspectives. À la lumière de nos observations, nous soulevons une question qui pourrait servir de point de départ à de futures recherches : Est-ce que la surcharge du temps et le programme scolaire peuvent contribuer au niveau faible des apprenants dans l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) ?

## BIBLIOGRAPHIE

### OUVRAGES

BRIIT M, (2018) : *La motivation scolaire : Comment l'enseignant peut-il susciter l'engagement et la persévérance de l'élève dans une activité*, Hall : Sciences de l'homme et société. Disponible sur : <https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01945929>

COLETTA J M, (2002) : *L'oral c'est quoi ? Dans oser l'oral*, Paris, Cahiers pédagogiques.

CUQ J P et GRUCA I, (2008), *Cours de didactique de français langue étrangère et seconde*, Grenoble, presses universitaires de Grenoble.

CUQ J P, (2003) : *Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde*, Paris, CLE internationale.

DEMOUGIN F, (2008), *La didactique des langues-culturelles à la croisée des méthodes*, Faculté d'éducation de l'Université de Montpellier. France.

DUPONT P, (1981), *Les fonctions de l'enseignement dans une méthode d'information professionnelle par objectifs*, Revue des sciences de l'éducation. Paris. Economica.

GRACIA-DEBANC G et SPLAN, (2004) : *Comment enseigner l'oral à l'école primaire ?* Institut national de recherche pédagogique. Paris. Hatier.

JHALTE JF et M. RASPAIL M, (2003) : *L'oral dans la classe (compétence, enseignement, activités)*. Paris.

KHADRI, (2008) : *La prise de parole en classe de langue de la compréhension orale à l'expression orale*. Magistère didactique. Batna université El hadj Lakhdar Batna.

LAFONTAINE L et LIZANNE, (2005) : *La place de la didactique de l'oral en formation initiale des enseignants de français langue d'enseignement au secondaire*, Nouveau Cahier de la Recherche en Éducation, Québec.

LAMBERT P, (2021) : *Compétence communicative*. Langage et société, Edition de la maison des sciences de l'homme. France.

LAROUSSE P, (1995) : *Dictionnaires Le Petit Larousse illustré*, Paris Larousse.

LE CUNFF C et ROMIAN H, (1991). *Regards rétrospectifs et prospectifs sur une problématique*. Repères, numéro thématique « Recherches en didactique du français langue maternelle ». PAYS

MADAGH, A et al. (2019) : *Guide d'utilisation du manuel "Français, Quatrième année de l'enseignement moyen*, Algérie, Aurès Edition.

MEHAN H. (1979) : *Learning lessons. A social organization in the classroom*, Harvard University.

MEZZINE M, (2014) : *Le moteur des activités humaines*, France, Lulu.

MOIRAND S, (1982) : *Enseigner à communiquer en langue étrangère*. Paris, Hachette.

MOUQUIN G, (1980) : *La notion de jeu de hasard*, Genève, Droz.

PAUL R, (1991) : *Le Robert Dictionnaire D'aujourd'hui*, Paris, Larousse,

PAUL R, (1993) : *Le nouveau Petit Robert*. Paris : Larousse.

ROBERT J P, (2008), *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Ophrys Edition.

ROUSSEL P, (2000) : *La motivation au travail : concept et théorie*. Université des Sciences Sociales de Toulouse : Pierre Louart, LIRHE.

ROUSSEL P, (2002) : *Rémunération, motivation et satisfaction au travail*, Paris, Economica.

SILLAMY N, (2010) : *Dictionnaire de psychologie*, Paris, Larousse.

SOREZ H, (2003) : *Prendre la parole, Expression écrite et orale*. Paris : Hatier.

VIENNEAU R, (1999) : *L'enseignement/apprentissage des langues*, paris, Gaëtan Morin.

WEISS F, (1983) : *Jeu et activités communicatives dans la classe de langue*, Paris, Hachette.

### **SITOGRAFIE :**

AROUSSE P, Dictionnaire Larousse, dictionnaire en ligne.

Disponible sur :  
<http://www.larousse.fr/Dictionnaire/français/comp%C3%A9ce/17649#:~:text=Ense>

[mble%20des%20dispositionsC%20aptitudes,Ce%20qui%20constitue%20la%20performance.](#)

BOUGERRA T, Cours de méthodologie (rattrapage), la compétence de la communication.

Disponible sur : <http://asl.univ-montp3.fr/L30809/LADD5/E53SLL1-FLE/cours-de-Methodologie-T.Bougerra-la-competece-de-communication.pdf>

MEDIONI M A, (2004), Le travail de groupe spécificités et exigences. Cahiers pédagogique. Centre de langues-université.

Disponible sur :

[https://ma\\_medioni.fr/sites/default/files/article\\_files/travail%20de%20groupe%20.pdf](https://ma_medioni.fr/sites/default/files/article_files/travail%20de%20groupe%20.pdf)

SOURPER, (2014), Didactique de l'oral, oral et oralité. Lycée Brossette de Villeurbanne.

Disponible sur :

<file:///C:/Users/lenovo/Downloads/FICHE%20METHODOLOGIQUE%20ORAL.pdf>

Tout pour l'enseignement de FLE, initiation à l'oral. Disponible sur : <http://ttsensfle.blogspot.com/2016/10/initiation-loral.html>

PHULLI R, (2020), Travailler l'oral en classe de FLE.

Disponible sur : <http://ttsensfle.blogspot.com/2016/10/initiation-loral.html>.

**ANNEXE**

**QUESTIONNAIRE POUR LES ENSEIGNANTS DU CYCLE MOYEN**

**1. Quel est le niveau de vos apprenants en expression orale ?**

Très bon

Faible

Bon

Très faible

**2. Quelle est la proportion d'apprenants qui participent activement en classe ?**

Une infime partie

Une moyenne partie

Une majorité

**3. Comment les apprenants prennent-ils la parole ?**

Peu de difficultés

Beaucoup de difficultés

**4. Selon vous, quels sont les obstacles qui empêchent les apprenants de s'exprimer ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**5. Comment pouvez-vous favoriser la prise de parole chez les apprenants en FLE ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**6. Pensez-vous que la motivation suscite l'envie chez les apprenants de prendre la parole ? Pourquoi ?**

.....  
.....

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**7. Estimez-vous que les activités ludiques en classe de FLE encouragent la prise de parole des apprenants ? Pourquoi ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**8. Avez-vous remarqué un léger changement ou une légère amélioration lorsque vous utilisez des activités ludiques avec vos apprenants ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

**9. Existe-t-il une pratique de travail coopératif au sein de votre classe ? Pourquoi ?**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

---

**QUESTIONNAIRE POUR LES APPRENANTS DE LA 4<sup>ème</sup> ANNEE  
MOYENNE**

**1. Aimez-vous la langue française ?**

Oui    Non    Un peu

**2. Pensez-vous que l'apprentissage de la langue française est :**

Difficile    Facile    Moyen

**3. Parlez-vous le français en dehors de la classe ?**

Oui    Non    Parfois    Souvent

**4. Éprouvez-vous des difficultés à :**

L'oral    L'écrit    L'écrit et l'oral    Non

**5. Durant le cours de français, est-ce que vous participez ? (pourquoi)**

Oui    Non    Parfois    Jamais

.....  
.....  
.....

**6. Que vous dit votre enseignant lorsque vous ne répondez pas correctement à une question ?**

Faux    Réfléchissez encore  
Vous vous approchez de la bonne    Essayez une autre fois  
réponse

**7. Aimez-vous travailler en groupe avec vos camarades ? (pourquoi)**

Oui    Non

.....  
.....  
.....

**8. Selon vous, les activités ludiques sont-elles :**

Amusantes    Ennuyeuses    Ordinaires

**9. Quand vous effectuez une activité ludique, votre envie de parler est :**

Ordinaire    Augmentée    Abaissée    S'améliore



## **Résumé**

En Algérie, la langue française occupe une place prépondérante et demeure très vivante dans tous les domaines, en parallèle avec la langue arabe. Cependant, l'une des difficultés les plus fréquentes dans l'enseignement et l'apprentissage du français langue étrangère (FLE) est la prise de parole.

C'est dans ce contexte que nous avons entrepris cette recherche avec les apprenants de la 4<sup>ème</sup> année moyenne du lycée Bensafi Safi à Sidi Safi wilaya d'Ain Témouchent. Notre objectif principal était d'étudier en quoi la prise de parole pouvait être bénéfique pour l'apprentissage du FLE de manière générale, et plus particulièrement pour l'expression orale.

Pour mener à bien notre travail de recherche, nous avons adopté des méthodes descriptives et analytiques. Dans ce cadre, nous avons conçu un questionnaire destiné aux enseignants et apprenants. Nous avons choisi de nous concentrer sur l'étude de la puissance de la motivation, des activités ludiques et du travail collectif pour encourager les apprenants à s'exprimer de manière orale, et ainsi favoriser une scolarité positive.

Les résultats obtenus ont confirmé nos hypothèses initiales. Ils ont démontré que la prise de parole joue un rôle crucial dans l'apprentissage du FLE, car elle permet aux apprenants de développer leur compétence communicative et d'accroître leur confiance en eux. La motivation, alimentée par des activités ludiques et stimulantes, ainsi que le travail en groupe, se sont révélés être des facteurs clés pour encourager les apprenants à prendre la parole de manière plus fluide et spontanée.

En conclusion, notre recherche souligne l'importance de la prise de parole dans l'apprentissage du FLE. Les enseignants peuvent mettre en œuvre des stratégies pédagogiques qui favorisent la motivation, l'interaction ludique et le travail collaboratif, afin de créer un environnement propice à l'expression

orale des apprenants. Ces éléments contribuent à une scolarité positive, où les apprenants se sentent valorisés et sont plus enclins à s'engager activement dans leur apprentissage de la langue française.

**Mots clés :** langue française, difficulté, prise de parole, enseignement, apprentissage, FLE, apprenants, motivation, activités ludiques, travail collectif, expression orale, interaction, stratégies pédagogiques, apprentissage.

**Abstract :**

In Algeria, the French language occupies a prominent position and remains very vibrant in all domains, alongside the Arabic language. However, one of the most frequent challenges in teaching and learning French as a foreign language (FLE) is speaking.

In this context, we conducted this research with students in the 4th year of secondary school at Lycée Bensafi Safi in Sidi Safi, Ain Témouchent province. Our main objective was to study how speaking could be beneficial for FLE learning in general, and specifically for oral expression.

To successfully conduct our research, we adopted descriptive and analytical methods. In this framework, we designed a questionnaire for teachers and students. We chose to focus on examining the power of motivation, playful activities, and collective work in encouraging students to express themselves orally and promoting positive schooling.

The obtained results confirmed our initial hypotheses. They demonstrated that speaking plays a crucial role in FLE learning, as it allows students to develop their communicative skills and increase their confidence. Motivation, fueled by playful and stimulating activities, as well as group work, proved to be key factors in encouraging students to speak more fluently and spontaneously.

In conclusion, our research underscores the importance of speaking in FLE learning. Teachers can implement pedagogical strategies that foster

motivation, playful interaction, and collaborative work to create an environment conducive to students' oral expression. These elements contribute to a positive schooling experience where students feel valued and are more inclined to actively engage in their French language learning.

**Keywords:** French language, difficulty, speaking, teaching, learning, FLE, learners, motivation, playful activities, collective work, oral expression, interaction, pedagogical strategies, learning.